Ré à la Hune

www.realahune.fr

LE JOURNAL D'INFORMATION **GRATUIT** DE L'ÎLE DE RÉ

274

ÉDITION DU
9 FÉVRIER 2024

30 ans, la maturité ?

La CdC de l'île de Ré entre dans sa 4ème décade. Si elle s'est développée de façon exponentielle depuis 2008, avec la prise de nombreuses compétences, le temps semble venu de la maturité.

Les projets restent toutefois nombreux, portés par des élus volontaristes et la stratégie semble largement partagée. S'ils ne remettent que peu en cause le fondement des projets, certains contestent parfois leur trop lente avancée. Il est plus facile de dire que de faire.

En cette seconde partie de mandat, il reste trois ans à Lionel Quillet et sa majorité pour faire aboutir les projets en cours.

C'est long dans l'absolu, mais court à l'aune des lourdeurs technocratiques françaises !

▸▸ *Nathalie Vauchez*

RENCONTRE - DÉBAT

Les Volets Ouverts : Osons la location à l'année !

L'association propose jeudi 15 février* une rencontre avec différents intervenants et un débat, afin de réfléchir collectivement à des mesures pragmatiques pouvant être mises en place afin d'inciter les multipropriétaires à louer certains de leurs logements à l'année.

« L'île va devenir morte ! »

Marie-Hélène Chastanet et Gabriel Grellier, co-présidents des *Volets Ouverts*, organisé d'abord sous forme de Collectif il y a deux ans, puis structuré en association il y a un an, ne cachent pas leur inquiétude sur le devenir de l'île de Ré : *« Avec cette crise du logement, on risque de perdre totalement la vie à l'année dans nos communes et les services proposés. Nous souhaitons créer un mouvement d'opinion, en renfort et en aiguillon des élus. Les collectivités locales, Communes ou Communauté de Communes, font des efforts très importants en matière de création de nouveaux logements. Cependant des contraintes financières et le manque de terrains constructibles, ajouté à des difficultés techniques et juridiques, font qu'elles atteignent rapidement leurs limites. Il convient donc de chercher ailleurs un gisement de logements qui permettrait de répondre à cette attente de logements à l'année. Les habitants de l'île de Ré doivent se mobiliser, pour que certaines choses avancent plus vite et que l'île de Ré ne devienne pas un EHPAD ! »*

« Ce gisement, on ne le trouvera pas chez les propriétaires de résidences secondaires qui viennent y passer quelques mois d'été et qui font de la location saisonnière (ou pas) pendant les périodes d'inoccupation. Par contre, chez les multipropriétaires qui résident ou non à l'année, il y là une vraie possibilité de faire passer des logements en location saisonnière vers une location à l'année. »

Forte d'environ soixante-dix adhérents – *« et de nombreux sympathisants en plus »* - l'association a certes toute l'écoute des élus, elle a contribué au débat qui prend forme sur l'île depuis un an, en intervenant aussi aux Assises du Logement organisées par la Communauté de Communes, et applaudit la nomination par celle-ci d'une vice-présidente dédiée au Logement, Peggy Luton.

Associations d'habitants permanents, moyens de pression

« Nous nous posons toutefois des questions, dans la mesure où pour le moment peu de maires de l'île de Ré ont profité de l'aubaine du classement en Zone tendue (en août dernier – NDLR). La possibilité de majoration de la taxe d'habitation sur les résidences secondaires n'amènera pas de logements à l'année en plus sur le marché, elle peut toutefois apporter des marges de manœuvre supplémentaires aux communes et est un symbole assez fort. Les autres mesures possibles en Zone tendue - droit d'enregistrement et encadrement du droit d'usage - doivent absolument être appliquées, nous attendons avec impatience le débat prévu entre les maires et délégués communautaires (lors du prochain Conseil communautaire du mois de mars – NDLR) et donc la position de la CdC. » Sachant que la définition de ces mesures et leur application relèvent du pouvoir de chaque maire et Conseil municipal, la CdC pouvant tout au plus proposer aux élus une « doctrine » commune et un cadre cohérent pour ensuite permettre à chaque commune de décliner les mesures et leurs modalités selon ses souhaits.

Les Volets Ouverts a rejoint un Collectif national des habitants permanents regroupant une quarantaine d'associations, tandis qu'une association plus régionale est en cours de création, avec Châtelaillon et l'île de Ré. *« Ces associations locales, régionales, nationales sont des moyens d'alerte, de sensibilisation et de pression intéressants. Nous sommes très attentifs à la proposition de Loi en cours, qui vient d'être adoptée en 1ère lecture à l'Assemblée Nationale et est désormais au Sénat, qui vise à modifier la fiscalité et la réglementation énergétique des locations saisonnières et à davantage encadrer la durée et l'usage de celles-ci afin de les aligner sur celles des logements permanents et ainsi réguler le marché »* (lire notre article complet en page 3).

Une soirée publique pour avancer

Avec l'organisation de cette réunion publique, *Les Volets Ouverts* souhaite apporter sa pierre à l'édifice. *« Osons la location à l'année, mais pour cela il nous faut avoir tous les éléments qui nous permettront de réfléchir et de prendre notre décision, c'est l'objectif de cette rencontre »*, expliquent les deux co-présidents. *« Certes le législateur a un rôle essentiel à jouer, les élus locaux aussi, mais les habitants doivent aussi agir solidairement. »*

La soirée sera ainsi organisée autour de quatre interventions. Un propriétaire ayant opté pour la location à l'année viendra expliquer ses motivations, ses craintes et finalement pourquoi il a pris cette décision. Une agence immobilière présentera ensuite la situation exacte du marché de la location à l'année et expliquera dans quelles conditions on peut passer de la location saisonnière à la location à l'année, avec les avantages économiques et financiers de ce type de mutation. *« Un propriétaire qui rénove sa maison lui redonne de la valeur patrimoniale, il ne faut pas l'oublier. »*

A l'occasion d'une succession, les héritiers n'ont pas toujours les moyens financiers de reprendre un héritage. Le bien part alors sur le marché de l'immobilier pour devenir, avec une forte probabilité, une résidence secondaire. Avec la transmission anticipée du patrimoine on peut éviter cet écueil. Une notaire viendra évoquer ce sujet. Enfin, pour louer un bien, celui-ci doit être conforme à la réglementation en vigueur : la CdC abordera les différents dispositifs qu'elle projette de mettre en place pour aider les propriétaires voulant réaliser des travaux. Le Programme Local de l'Habitat (PLH) en cours d'élaboration est également un élément important (lire notre article : www.realahune.fr/enquete-en-ligne-dediee-a-lhabitat/).

Après les différentes interventions des débats s'engageront pour que chacun puisse repartir en ayant une idée claire de ce qu'il est possible de faire et de ne pas faire.

Nathalie Vauchez

*Rendez-vous le 15 février à 18h30 à la salle des Oyats au Bois-Plage

Association
Les Volets Ouverts – Île de Ré
les.volets.ouverts17@gmail.fr

La clinique du mobile

NOTRE BOUTIQUE DE SAINT-MARTIN
Centre commercial Les Corsaires (à l'étage)

Redonnez une seconde vie à votre appareil

- Réparation smartphones, tablettes et consoles
- Vente de téléphones reconditionnés
- Forfaits mobiles réseau Orange
- Prestations de service
- Services de proximité
- Diagnostic
- Accessoires

Retrouvez-nous dans notre réseau de boutiques ou sur internet

www.CLINIQUE-DU-MOBILE.FR
www.LEMOBILEROCHELAIS.FR

PROPOSITION DE LOI

Les déséquilibres du marché locatif enfin régulés ?

La proposition de Loi* visant à remédier aux déséquilibres du marché locatif a été adoptée par l'Assemblée Nationale en 1ère lecture le 29 janvier 2024. Elle est désormais en 1ère lecture au Sénat. Si elle était votée cette loi serait une avancée importante pour la vie permanente sur notre territoire.

© Yohann Labaye - Photo d'artiste

La proposition de Loi visant à remédier aux déséquilibres du marché locatif a été adoptée en 1ère lecture par l'Assemblée Nationale ce 29 janvier, elle est en 1ère lecture au Sénat.

Cette proposition de loi transpartisane vise à encadrer les meublés de tourisme type AirBnb pour favoriser le logement permanent : fiscalité moins favorable, DPE obligatoire, pouvoirs des maires renforcés... Objectif : contribuer à remédier à la crise du logement, notamment sur les zones tendues du littoral atlantique et en montagne.

Alors que le sujet de l'encadrement des locations saisonnières sera débattu lors du prochain Conseil communautaire de l'île de Ré, au mois de mars, nous présentons plus en détail les principales dispositions prévues dans cette proposition de Loi très attendue.

Des habitants chassés de leur territoire de vie

Comme le rappellent les députés Annaïg Le Meur et Inaki Echaniz, députés du Finistère et des Pyrénées-Atlantiques et rapporteurs de cette proposition de loi, le logement est devenu un outil d'optimisation fiscale et de rendement permettant une exonération exagérée de l'impôt. Dans les zones les plus tendues - l'île de Ré en fait partie - de nombreux travailleurs ne peuvent plus vivre sur le lieu de leur travail, des habitants à l'année sont contraints de quitter leur territoire. Certains sont obligés de dormir dans leur voiture ou au camping en été pour laisser leur location à des vacanciers. Des locataires, en règle, sont exclus de leurs logements pour qu'ils soient transformés en meublés de tourisme. Des familles sont délogées pour des raisons de spéculation immobilière. Dans les villes universitaires, 12% des jeunes abandonnent leurs études faute de trouver un logement.

Les appels à l'aide des élus locaux se sont multipliés partout en France, face aux nombreuses sollicitations qu'ils reçoivent sur l'accès au logement. En quelques années, près d'un million de meublés de tourisme ont pris la place de logements classiques destinés à l'habitat permanent.

Ce texte n'a pas pour objectif d'interdire l'usage des plateformes «type AirBnb» ou de mettre en place une réglementation très drastique (comme récemment à New York) mais de trouver un équilibre entre activités touristiques saisonnières et vie des territoires le reste de l'année. Il vient compléter les mesures déjà créées depuis quelques années telles la déclaration préalable en mairie, la taxe de séjour, le numéro d'enregistrement, ce dernier ayant été rendu possible sur les dix communes rétaises depuis leur classement en « Zone tendue » en août 2023.

Une fiscalité des locations touristiques moins avantageuse

Il s'agit d'un levier majeur, car on le sait actuellement les locations touristiques bénéficient d'un abattement de 71 %, alors que pour les résidences principales il est de 30 %. La proposition de loi modifie ce régime fiscal «micro-BIC» très avantageux. Ainsi l'abattement fiscal pour les meublés de tourisme classés (label de qualité, allant de 1 à 5 étoiles) y est abaissé à 30%, dans un plafond de revenus locatifs annuels de 30 000 euros (contre 71% et un plafond de 188 700 euros aujourd'hui). Dans les zones rurales et les stations de sport d'hiver, un abattement supplémentaire de 41% est prévu à condition que le chiffre d'affaires ne dépasse pas 50 000 euros ; l'abattement fiscal pour les meublés de tourisme non classés passerait aussi à 30%, avec un plafond de revenus locatifs annuels de 15 000 euros (contre 50% et un plafond de 77 700 euros actuellement).

Par ailleurs, la double déduction des amortissements pour les meublés de tourisme en location meublée non professionnelle (LMNP) dans le cadre du régime réel d'imposition est supprimée.

Le gouvernement a confié le 16 novembre 2023 une mission sur la fiscalité locative aux députées Annaïg Le Meur (auteure de la proposition de loi) et Marina Ferrari. Les recommandations de cette mission, attendues au cours de la navette parlementaire, viendront le cas échéant compléter le texte.

La performance énergétique aussi pour les meublés touristiques

Le texte impose aux propriétaires qui veulent changer définitivement l'usage de leur logement en meublé de tourisme la présentation d'un diagnostic de performance énergétique (DPE) classé entre les niveaux A et D. Pour un changement temporaire, s'imposera le calendrier de rénovation énergétique obligatoire des logements posé par la loi Climat et résilience de 2021. Ainsi, comme pour les logements classiques, seront interdits à la location les meublés touristiques classés G au 1er janvier 2025, classés F au 1er janvier 2028 et classés E au 1er janvier 2034.

Les résidences principales et l'Outre-mer ne sont pas concernées. Ces nouvelles règles permettront d'éviter que des locations de longue durée basculent vers de la courte durée pour contourner l'interdiction sur la location de passoires énergétiques. Il est prévu que le stock des locaux ayant déjà obtenu une autorisation définitive se mettent en conformité, dans un délai de cinq ans.

Une nouvelle obligation s'appliquera aussi dans les copropriétés : les propriétaires et les locataires devront informer le syndic en cas de changement d'usage, qui devra l'inscrire à l'ordre du jour de la prochaine assemblée générale.

Pouvoirs élargis pour les maires

La proposition de loi donne aux maires des compétences élargies pour mieux réguler les locaux à usage touristique : ainsi la procédure d'enregistrement en mairie est généralisée à toute déclaration préalable de mise en location d'un meublé de tourisme, quelle que soit la commune, et qu'il s'agisse d'une résidence principale ou non. Les meublés de tourisme sont déjà soumis à une obligation de déclaration en mairie, mais celle-ci ne fait pas toujours l'objet d'un enregistrement, qui permet de demander des pièces justificatives. La généralisation du numéro d'enregistrement, après déclaration auprès d'un téléservice national, est considéré indispensable à une meilleure connaissance par les maires du parc locatif touristique et une condition nécessaire pour mieux les réguler. Le dispositif sera applicable au plus tard début 2026.

Les maires pourront prononcer deux nouvelles amendes administratives de 5 000 euros maximum en cas de défaut d'enregistrement d'un meublé de tourisme et de 15 000 euros maximum en cas d'utilisation d'un faux numéro d'enregistrement.

Autre élément important, toutes les communes pourront abaisser le nombre maximal de jours de mise en location touristique pour les résidences principales, de 120 jours à 90 jours par an.

Enfin, les communes dotées d'un règlement de changement d'usage pourront élargir le régime du changement d'usage à tous les locaux qui ne sont pas à usage d'habitation. Il s'agit de réguler les pratiques des investisseurs qui se tournent de plus en plus vers la transformation de bureaux en meublés de tourisme, depuis l'instauration en 2021 d'une autorisation pour la transformation des locaux commerciaux en locaux touristiques.

Le texte permet, par ailleurs, d'élargir à toutes les communes la faculté d'appliquer une réglementation du changement d'usage, sans autorisation du préfet. Il ouvre également la possibilité pour les communes de définir des quotas d'autorisations de changement d'usage et de délimiter, dans leur plan local d'urbanisme (PLU), des secteurs où, pour toute construction nouvelle, seules des résidences principales seront autorisées. Cette capacité sera ouverte à quelque 9 300 communes : celles qui comptent plus de 20% de résidences secondaires et celles où la taxe annuelle sur les logements vacants est applicable et où une majoration de la taxe d'habitation sur les résidences secondaires est permise. L'île de Ré serait donc bien sûr concernée.

Le Sénat doit désormais examiner la proposition de loi.

Informations recueillies par Nathalie Vauchez

**Déposée le 28 avril 2023 et sur laquelle le gouvernement a engagé la procédure accélérée le 9 novembre 2023.*

TERROIR

Les Huîtres de l'Île de Ré au Salon de l'Agriculture

Après la création de l'association en 2022 et de la marque début 2023, les 25 professionnels regroupés autour des *Huîtres de l'Île de Ré* visent l'IGP*. Ils ont décidé d'être cette année présents au Salon de l'Agriculture de Paris, du 24 février au 3 mars 2024.

Leur stand de 24m² sera situé au sein du pôle Nouvelle-Aquitaine, et ils seront, a priori, les seuls ostréiculteurs du salon. Sollicités pour partager un stand, les viticulteurs d'Uniré et indépendants de l'île de Ré ont décliné la proposition pour cette année, compte tenu des délais.

On se souvient qu'au tout début des années 2000, *l'île de Ré, île de Saveurs* était présente au salon de l'Agriculture, via un très beau stand partagé par les sauniers, les vignerons et les ostréiculteurs de l'île de Ré, avec le soutien logistique de la Communauté de Communes, qui avait aussi financé tous les éléments de communication : stand, dépliants, dossier de presse, etc.

© Nathalie Vauchez

Les membres du Bureau de l'association des Huîtres de l'île de Ré et Rémi Massé posent devant un marais de La Rhétaise à Loix, avant de partir à l'assaut du Salon de l'Agriculture.

Vente, dégustation… et animation

Si des subventions sont espérées, notamment de la CdC (elles seront votées au mois de mars), ce sont les membres du Bureau de l'association des Huîtres de l'île de Ré qui ont pour l'instant avancé les fonds. Ils seront six présents chaque jour du salon, en roulement, pour assurer la dégustation et la communication pédagogique autour de leurs produits. Sans oublier le restaurateur Rémi Massé qui se joint à eux avec sa *« Soupe des Baleineaux »,* soupe de poissons de roches fabriquée sur l'île de Ré, à Ars. Le bagou et le carnet d'adresses du restaurateur devraient bien aider les ostréiculteurs dans leurs actions de communication sur la marque. Il espère, entre autres, obtenir de Vincent Merling d'apporter la Coupe d'Europe des Jaune & Noir une journée sur le stand rétais. Et y attirer quelques personnalités…

En plus de la vente à emporter, seront ainsi proposées en dégustation les huîtres, acheminées tous les jours de l'île de Ré, les soupes, et Rémi entend bien proposer quelques recettes à base de « produits d'ici » tels le Pineau, la Fleur de sel, des huîtres chaudes, etc., au total huit recettes qu'il a imaginées.

Les ostréiculteurs ont prévu d'acheminer entre 800 kg et une tonne d'huîtres et espèrent que les ventes du salon couvriront largement les frais engagés et permettront d'amortir le temps passé sur le salon. Si cette participation au Salon de l'Agriculture se révèle un succès, ils ont la ferme intention d'y retourner l'an prochain, avec d'autres producteurs du terroir de l'île, en s'y prenant cette fois-ci très en amont.

Recycler les coquilles d'huîtres

Parmi les autres projets des Ostréiculteurs de l'île de Ré, figurent des opérations de nettoyage des déchets sur les plages visant à montrer la noblesse de la production d'huîtres et, à plus long terme, l'association aimerait s'engager dans un projet ambitieux de recyclage des coquilles d'huîtres. Evidemment, les démarches en vue de l'obtention de l'IGP « Huîtres de l'île de Ré » se poursuivent, elles sont de longue haleine, avec la nécessité de démontrer pourquoi et comment les huîtres élevées autour de l'île ont des caractéristiques bien spécifiques, notamment au plan organoleptique. Elles sont, d'après eux, plus iodées que celle d'Oléron, ont une jolie coquille et un petit goût sucré… Restera à le prouver, tout comme il faudra détailler les process d'élevage et de production spécifiques, expliquant aussi ce goût particulier.

En attendant, les professionnels entendent profiter de ce grand bain de foule que leur promet le salon de l'Agriculture pour mieux faire connaître *Les Huîtres de l'île de Ré* et décliner au plan pédagogique leur ADN.

De beaux ambassadeurs pour notre territoire, tout entier derrière eux et fier de cette représentation à Paris.

Nathalie Vauchez

**Indication géographique protégée. Lire notre article paru en mai 2023 : www.realahune.fr/les-huitres-de-lile-de-re-une-marque-et-bientot-une-igp/*

Les Huîtres de l'île de Ré
Salon de l'Agriculture de Paris, Porte de Versailles
Hall 3, stand 3B101
Du 24 février au 3 mars 2024

INFRASTRUCTURE DE SANTÉ

Trois sites pour le futur hôpital rochelais

S'il est encore trop tôt pour désigner le lieu où sera construit le futur hôpital rochelais, trois sites ont été à ce stade retenus officiellement sur la liste des douze pressentis.

On se souvient qu'en octobre dernier le couperet était tombé, le site de l'ancien parc des expositions ayant été jugé trop exigu pour recevoir le projet de nouvel hôpital rochelais.

En ce début d'année 2024, après que le Conseil de surveillance du Groupe Hospitalier Littoral Atlantique se soit réuni pour choisir officiellement les terrains remplissant les meilleurs critères pour implanter ce futur centre hospitalier, un point presse s'est tenu en préfecture. Jean-François Fountaine, président du Conseil de surveillance, et son vice-président Jean-Marie Piot, entourés de Laurent Flamant, directeur de la délégation départementale de Charente-Maritime de l'Agence Régionale de Santé, de Valérie Bénéat-Marlier directrice du Groupe Hospitalier et de son adjoint Thierry Montourcy ont ainsi détaillé le podium des trois terrains retenus sur l'agglomération rochelaise.

Laurent Flamant a rappelé que douze hectares sont nécessaires pour cette implantation avec un investissement de 800 millions d'euros dont près de 500 millions versés par l'Agence Régionale de Santé. Il s'agit du *« premier établissement recevant la plus forte participation jamais donnée par l'ARS. »,* a-t-il précisé.

Trois possibilités

Deux de ces terrains sont privés et situés à Aytré, l'un vers les Cottes-Mailles au niveau de la Société DBMA, à proximité de La Rocade et l'autre sur la zone Varaize, derrière Castorama. Le troisième est un terrain appartenant au Département, situé à Périgny sur la ZA des Quatre Chevaliers, entre le SDIS 17 et le magasin de vélo Cube Store. *« Un terrain souvent occupé par les gens du voyage »,* mentionne le maire de La Rochelle.

Trois terrains aux profils différents qui nécessiteront l'accord de vente pour les deux propriétaires privés, les accords de la maîtrise foncière, des fouilles archéologiques et une garantie évolutive sur les cinquante prochaines années insiste Valérie Bénéat-Marlier.

Des terrains qui, chacun, vont être soumis à des études très approfondies, liées au bilan carbone sur cinquante ans des trois sites, et soumis à des lois précises comme la loi littorale pour Aytré Varaize avec la présence d'un captage d'eau potable. Le terrain situé à Périgny a l'avantage d'être bien desservi par les transports publics, mais côté voirie il faudra peut-être songer à créer une nouvelle route départementale menant à Saint-Rogatien pour désengorger la circulation menant au grand rond-point.

Le maire évoque l'organisation du transport public avec une éventuelle réactualisation de la gare à Aytré ou d'en créer une sur Périgny. Thierry Montourcy conclue qu'il faut *« garantir la pose et dépose de l'hélicoptère, garantir l'intérêt de la population, de tous les employés du centre hospitalier et de tous ceux qui gravitent autour. »* Pour rappel l'hôpital Saint-Louis emploie actuellement quatre mille personnes.

Le choix définitif se fera d'ici le mois d'avril 2024 à l'aune de tous ces points cruciaux et selon un cahier des charges très précis. L'objectif est de livrer le nouvel hôpital en 2031.

Valérie Lambert

FAUNE MARINE

Sauvetage d'un jeune phoque gris aux Baleines

Ce lundi 5 février, un très jeune phoque a été découvert devant le sémaphore des baleines par des promeneurs.

© Jean-Roch Meslin

Découvert devant le sémaphore des baleines par des promeneurs…

Ils ont aussitôt appelé l'observatoire Pelagis qui a dépêché sur place l'équipe du Réseau National Echouages de l'île de Ré.

Rapidement, après un examen de l'animal, il a été décidé de le capturer pour le transporter jusqu'à La Rochelle dans les locaux de Pelagis. De là, il sera acheminé au centre de soins spécialisé pour les phoques, l'Acmom, situé à Brest.

L'animal de quelques semaines, un phoque gris (Halichoerus grypus), présentait un amaigrissement évident, des problèmes intestinaux et une déshydratation importante.

Ce très jeune individu pesait environ une douzaine de kilogrammes et ne devait être âgé que de quelques semaines. L'hiver, pendant la saison des tempêtes, des jeunes sont régulièrement isolés de leur groupe.

Ils sont sans doute issus de colonies bretonnes ou plus vraisemblablement de Grande-Bretagne. Certains arrivent en forme et se nourrissent sans problème, dans le cas contraire, ils sont capturés pour être soignés.

C'est le quatrième phoque observé depuis le début de l'année autour de Ré.

▸▸ *Jean-Roch Meslin*

© Jean-Roch Meslin

…ce très jeune phoque présentait une déshydratation et un amaigrissement importants…

© Jean-Roch Meslin

…il a été transporté à Pelagis à La Rochelle, avant d'être acheminé au centre de soins de Brest, après que Jean-Roch, du Réseau National Echouages de l'île de Ré l'ait examiné.

FAUNE MARINE

Échouage de dauphins vivants

Samedi 20 janvier des promeneurs marchant le long de la digue des Éveillards, proche du petit port de Loix, aperçoivent deux dauphins en train de tourner en rond dans un trou d'eau, à marée basse.

Ils alertent l'observatoire Pelagis de La Rochelle qui prévient les correspondants rétais du Réseau Échouage et les Pompiers de Saint-Martin et de La Rochelle. Il s'agit d'une femelle avec son petit. Ces deux delphinidés sont des dauphins communs (delphinus delphis). Le plus petit est très jeune, sans doute un bébé de quelques mois, très dépendant de sa mère. On estime qu'il mesure environ une soixantaine de centimètres.

La marée est descendante et les deux animaux sont prisonniers dans la bassine d'eau qui subsiste juste devant l'écluse. Fort heureusement c'est un petit coefficient, le niveau d'eau suffisant leur permet de nager, même si le trou d'eau est restreint.

Avec l'équipe animalière de La Rochelle et les pompiers de Saint-Martin, nous décidons de ne pas déplacer les animaux plus au large. Le stress engendré par une telle manipulation, risquerait vraisemblablement d'être fatal pour le bébé. L'idée est de laisser les animaux "marsouiner", nager, dans la cuvette d'eau et d'attendre que la marée remonte. Notre inquiétude principale, est que les animaux sont en face de l'écluse des Éveillards, qui est ouverte. Le risque est qu'ils soient poussés par le flux montant, dans l'écluse et passent de l'autre côté dans les marais. Le sauvetage nécessiterait alors une intervention beaucoup plus compliquée avec une manipulation risquée pour les animaux.

Après une dizaine de coup de fils, malgré les efforts des Mairie de Loix et de La Couarde, il apparaît qu'il est difficile de trouver la personne qui peut manipuler la fermeture de l'écluse, un samedi soir. Une conseillère municipale de La Couarde rejoint l'équipe de sauveteurs et avec l'aide d'un pompier électricien, ils réussissent finalement à faire descendre les quatre pelles de l'écluse qui ferment l'accès à l'eau de mer et le passage des animaux de l'autre côté. A ce moment-là, la mer commence juste à remonter et la nuit est tombée. Nous restons une heure de plus, les animaux sont calmes. Nous décidons de quitter le secteur. Le lendemain matin, les animaux sont bel et bien repartis au large, le secteur est inspecté et aucun animal à l'horizon. Aucun nouvel échouage de ces animaux n'est signalé dans la journée…

Nous étions tous très émus par la délicatesse que la mère portait à son petit. Ce bébé se collait au dos de sa mère et la touchait régulièrement pour se rassurer. Elle faisait très attention à ne pas s'échouer sur la vase en gardant le maximum de hauteur d'eau, elle virait à 180 ° dès qu'elle sentait le danger trop près.

Nous avons entendu des sons émis par la mère qui devait communiquer avec son petit, peut-être pour lui expliquer la situation et le tranquilliser. C'était une intervention particulière où le calme et l'expérience des pompiers ont permis ce sauvetage sans intervention directe sur les animaux.

Il faut savoir qu'une maman dauphin commun met au monde un jeune environ tous les deux ans mais pas avant l'âge de 5 ou 6 ans. La gestation est d'environ dix mois. Les naissances ont lieu près de la surface et le bébé sort par la queue. La femelle se retourne et rompt le cordon ombilical et c'est la première respiration du bébé. A la naissance le petit aura "deux tantes" qui seront là pour le protéger et l'allaitement durera environ quinze à dix-huit mois. La communauté des dauphins communs est donc très solidaire, cela va des soins aux nouveau-nés, à l'aide des congénères blessés ou vieillissants.

Les mères et leurs petits sont généralement des animaux grégaires, donc pourquoi étaient-ils si loin de leurs groupes ? Des cas similaires ont été répertoriés sur le littoral atlantique, depuis plusieurs semaines (Source Pelagis).

© Jean-Roch Meslin

Le petit dauphin collé à sa mère dans le chenal des Eveillards.

C'est au moins le quinziame échouage de dauphins vivants depuis une trentaine d'année dans ce chenal qui mène à l'écluse des Éveillards…

▸▸ *Jean-Roch Meslin*

AÉROPORT LA ROCHELLE-ÎLE DE RÉ

Bilan 2023 positif, perspectives 2024 prometteuses

Après les difficiles années Covid l'aéroport a retrouvé son dynamisme avec 246 867 passagers et espère atteindre 250 000 passagers cette année.

© Catherine Bréjat

L'objectif 2024 de l'aéroport La Rochelle-Île de Ré : atteindre les 250 000 passagers.

En 2023, trois compagnies aériennes (Ryanair, EasyJet et Chalair jusqu'au 10 mars) ont exploité trois lignes domestiques (Lyon, Marseille et Nice) et desservi cinq pays : Royaume Uni, Irlande, Belgique, Suisse, Portugal. Caractéristiques de l'année : la résiliation de Chalair sur la ligne de Lyon, qui a été reprise avec succès par EasyJet, une nouvelle destination fructueuse : Cork et le maintien apprécié de la ligne Porto en hiver. Trois destinations phare : Londres Stanted (41 739 passagers), Marseille (41 694 passagers) et Porto (34 007 passagers). Nombre de passagers pour l'année : 246 86 dépassant de 2,8% (+ 6 713 passagers) le record de 2018. Voici en quelques chiffres la très bonne année 2023 que vient de vivre l'aéroport île de Ré-La Rochelle.

Objectif 2024 : 250 000 passagers

Grâce au potentiel de la clientèle rochelaise comprenant la famille, les amis et les affaires, l'année qui se profile laisse espérer 250 000 passagers. Les résultats des années Covid sont loin derrière. Ajoutons à cela un taux de satisfaction passagers de 98,1%, qui fait rêver, et des retombées économiques d'environ 49 millions d'euros dont on aimerait connaître le détail. Mais, force est de constater la fréquentation immédiate et nourrie de la ligne de Cork, l'amélioration de celle de la ligne de Lyon, depuis qu'elle a été reprise par EasyJet avec de plus gros porteurs et moins de rotations, et le succès, deux ans après son lancement, de la ligne en direction de Marseille, appréciée autant par les Rochelais que par les Marseillais. Ryanair ouvrira une nouvelle destination saisonnière à partir du mois de juin sur Marrakech, au Maroc, avec deux rotations hebdomadaires, destination qui après le test de cet été pourrait être prolongée en hiver. L'Espagne ne figurant toujours pas parmi les destinations au départ de l'aéroport, celles-ci se limiteront à douze pour l'année 2024.

Une montée en puissance du nombre d'emplois

Après la réhabilitation du bâtiment occupé par Xenon-Asa en 2023, de nombreux travaux de construction, réhabilitation ou agrandissement sont prévus sur le site de l'aéroport dans les mois à venir. Aviapartner fait construire un salon VIP. Des projets d'extension d'Elixir Aircraft sont en cours de réalisation ainsi que la construction d'une usine réalisant des mono-moteurs bi-place destinés aux écoles de pilotage devraient être validés dans le cours du premier trimestre 2024. Un bâtiment de 1 600m^2, financé par quatre sociétés dont Planète Aéro, société appartenant à Michaël Morin (cf. encadré) sera livré en ce début d'année. Financé par la Financière Poncin (Catana Group) un hangar des années 60 d'une surface de 650m^2 sera démoli pour permettre la reconstruction d'un autre de 908m^2 avec une toiture couverte de panneaux voltaïque. Livraison prévue en mars 2025. Toutes ces entreprises accompagnant le développement de l'aéroport proposeront dans les années à venir environ un millier d'emplois selon le Syndicat Mixte gérant l'aéroport.

Des projets relatifs au développement durable

Claire Dousset, en charge du développement durable, a indiqué que depuis 2018, le Syndicat Mixte s'était engagé à faire baisser les émissions provoquées par les différentes activités de l'aéroport. Les résultats ainsi obtenus concernant la réduction de son bilan carbone font qu'il est actuellement accrédité Niveau 2 « Réduction » dans le cadre du Airport Carbon Accreditation. L'aéroport vise le niveau 3 pour 2024 et devrait élaborer avec l'Agglo de La Rochelle, une méthodologie permettant « *d'évaluer les émissions des vols réguliers, dans le cadre d'une comparaison cohérente avec les autres activités.* »

Des actions concrètes ont été menées depuis deux ans qui devraient réduire les nuisances sonores parmi lesquelles : la fin des départs à 6h et des arrivées à 22h, une diminution des mouvements qui sont passés de 950 à 240 par an (75% de réduction, ce qui paraît énorme !), et des décollages de préférence face à la mer. A noter : une carte de réduction des nuisances sonores de l'aviation légère est en cours d'élaboration sous l'égide de la Préfecture.

Catherine Bréjat

© Incognito

Michaël Morin à côté de son hélicoptère ULM Dynali H3.

Michaël Morin se développe sur le site aéroportuaire

Directeur-fondateur de Planète Sports et Loisirs basée à Loix, le Rétais Michaël Morin, sportif accompli, pilote d'ULM, pilote d'hélicoptère, parapentiste, a créé la seule base ULM para-moteur autorisée sur l'île. Sa société Planète Aéro fait partie des investisseurs importants sur le site aéroportuaire et achève actuellement un bâtiment d'environ 1600m^2 en zone Sud-Est qui sera mis en service le mois prochain. Ce bâtiment permettra à Michaël d'élargir notoirement ses activités avec l'ouverture d'un centre de maintenance pour hélicoptères ULM. Instructeur depuis deux ans, Michaël assurera les initiations et les formations pour pilotes d'hélicoptères. Il existe peu d'instructeurs ULM en France et il estime que sa présence sur le site sera la bienvenue et lui permettra de développer cette activité, en particulier durant la morne période de l'hiver.

Par ailleurs, il inaugure sur place avec son associé, à la fois pilote et médecin, un cabinet médical afin de faciliter les nombreux contrôles médicaux auxquels les pilotes doivent se soumettre.

Enfin, un musée de l'aéronautique verra le jour, auquel il pense depuis plusieurs années. Des maquettes qui lui appartiennent et d'autres qu'il a pu rassembler, parfois avec difficulté, seront exposées, retraçant l'histoire de l'aviation. Certaines représentent des avions mythiques comme le monoplan Morane-Saulnier de Roland Garros ou le monoplan n°11 avec lequel Louis Blériot traversa la manche. Pratiquement toutes sont équipées de moteur et en état de marche.

CB

Ré à la Hune est une publication gratuite éditée par Rhéa Marketing : 183 rue des Gros Peux - 17940 Rivedoux-Plage / Tél. 05 46 00 09 19 / Fax : 05 46 00 09 55 / Mail : realahune@rheamarketing.fr. Ce journal vous est offert par les Annonceurs, nous les en remercions vivement. Il est mis à votre disposition par tous les commerçants et lieux qui le souhaitent, merci à eux.

Directrice de la Publication : **Nathalie Vauchez** / Maquette : **RC2C** / Mise en page : **Valérie Le Louer** Rédaction, photos : **Aurélie Bérard, Catherine Bréjat, Mathieu Delagarde, Lucile Dron, Valérie Lambert, Pauline Leriche Rouard, Laura Silhol, Nathalie Vauchez, DR, sauf mention expresse** / Dessin : **Philippe Barussaud** / Régie publicitaire : **Rhéa Marketing : 05 46 00 09 19 - Frédéric Pallot-Dubois : 06 14 29 47 21 Nathalie Vauchez : 06 71 42 87 88 rhea@rheamarketing.fr** / Imprimeur : **Imprimerie Rochelaise / N° ISSN : 2257-0721 - PEFC 10-31-1240**

Toute l'actualité de l'île de Ré sur www.realahune.fr

Votre journal est imprimé sur du papier écologique sans chlore et issu de forêts gérées durablement, avec des encres végétales, les déchets sont recyclés. Le logo Imprim'Vert et la certification PEFC de notre imprimeur le garantissent. Écolo, le journal s'engage pour un avenir positif et durable sur notre île !

CÉRÉMONIE D'INSTALLATION - SAINT-MARTIN DE RÉ

Un nouveau directeur pour la Maison centrale

Lundi 22 janvier 2024, Pascal Bruneau a été officiellement installé dans ses fonctions.

© Nathalie Vauchez

Le préfet, Brice Blondel et le nouveau directeur de la Maison Centrale, Pascal Bruneau.

La cérémonie s'est déroulée sous la présidence du préfet, Brice Blondel, et en présence du directeur de l'administration pénitentiaire Laurent Ridel, le discours ayant été prononcé par Franck Linares, directeur interrégional des services pénitentiaires de Bordeaux.

Des représentants des autorités judiciaires et administratives, des institutions, des collectivités locales, des partenaires locaux ainsi que des personnels de l'administration pénitentiaire ont assisté à la cérémonie, qui s'est déroulée dans la cour d'entrée du quartier de La Citadelle, sous la pluie, avec pour maître de cérémonie le Rétais Christophe Berrod, commandant, responsable infra-sécurité et des Equipes locales de sécurité pénitentiaires (ELSP).

Originaire de l'Oise, nommé directeur de la Maison Centrale de Saint Martin de Ré depuis le 1er septembre 2023, Pascal Bruneau, avant de rentrer dans la pénitentiaire, a effectué une carrière militaire très riche d'avril 1981 à août 2000, où il finit adjudant-chef et reçoit de nombreuses distinctions. Il a opéré des missions extérieures dans des lieux très sensibles (au Liban, en République centrafricaine, au Cambodge et en ex-Yougoslavie). Il porte un intérêt particulier aux territoires d'Outre-Mer, puisqu'il a été basé plusieurs années à Mururoa et à Kourou, ce penchant pour l'Outre-Mer va se confirmer à l'administration pénitentiaire qu'il rejoint en septembre 2000 en qualité de directeur des services pénitentiaires. Mayotte, La Guyane, La Réunion émaillent sa carrière pénitentiaire, entrecoupées de quelques années en métropole.

A plusieurs reprises, il croise Laurent Ridel, directeur de l'administration pénitentiaire, qui dans une notation souligne ainsi ses qualités : « *Un cadre de haut niveau, doté d'un remarquable sens du service public.* »

Arrivée de 20 personnels supplémentaires

Franck Linares a ainsi souligné le parcours professionnel exemplaire de Pascal Bruneau, qui « *justifie pleinement votre nomination au poste de directeur de la Maison Centrale de Saint-Martin-de-Ré. Le fait de vous confier à nouveau la direction d'un établissement pénitentiaire (la quatrième en dix ans) démontre les compétences et la confiance que l'institution pénitentiaire vous reconnaît. Je vous invite à poursuivre votre action en vous appuyant sur vos personnels dont je souhaite saluer le professionnalisme, l'investissement et l'engagement sans faille dont ils font preuve. Soucieux des équilibres et du bon fonctionnement de la Maison Centrale de Saint-Martin-de-Ré, grâce au soutien du directeur de l'administration pénitentiaire, j'ai d'ailleurs pu décider d'affecter vingt personnels supplémentaires à l'occasion de la mobilité des surveillants en cours. Notre défi est de bien accueillir ces nouveaux personnels, notamment en matière de possibilité de logement, ce qui nécessite la participation de tous les partenaires locaux.* » Message certainement reçu par les élus locaux présents.

Le nouveau directeur a pour mission de continuer à faire évoluer cet établissement par la poursuite et la mise en œuvre de travaux. Après la restructuration complète des cours de promenade de la Caserne, ce sera au tour en 2024 des cours de promenade de la Citadelle, à restaurer et à sectoriser.

Au-delà de 2024, il devra continuer à la Citadelle la restauration des remparts historiques et améliorer la sécurité et l'ergonomie des postes protégés des agents, et à la Caserne, étudier la possibilité de réhabiliter le QI-QD actuellement désaffecté et envisager de construire une nouvelle unité sanitaire.

Pascal Bruneau a aussi dans sa feuille de route la poursuite du déploiement du dispositif du surveillant-acteur et le développement de la formation continue des agents, ceci dans le cadre d'un dialogue social constructif avec les représentants des organisations syndicales.

« *La circulaire du 16 novembre 2018 qui rappelle les principes du surveillant acteur pose un postulat de départ : Une détention sécurisée, de nature à assurer la sécurité de tous : personnels, intervenants et personnes détenues. C'est dans ce cadre que la déclinaison du plan national de lutte contre les violences prend tout son sens au sein d'une Maison Centrale telle que la vôtre : je vous demande de poursuivre et d'accentuer la mise en place de ce plan essentiel pour les personnes détenues et pour vos agents. La journée nationale du 22 septembre consacrée à la mémoire et au souvenir des agents morts ou gravement blessés en service doit nous rappeler la vigilance qui s'impose et qui doit nous éloigner de toute forme de routine.* », a martelé le directeur interrégional des services pénitentiaires de Bordeaux.

Les personnes détenues participeront à « *deux événements majeurs ayant lieu en 2024, à savoir les élections européennes de juin, pour lesquelles la population pénale peut participer, et les Jeux Olympiques, événement planétaire devant permettre de développer encore davantage les actions sportives au sein de votre établissement.* »

Ce fut aussi l'occasion d'appuyer sur la mission essentielle de réinsertion de la prison via des activités, le travail, la formation professionnelle, l'enseignement, qui contribuent également à l'ambiance qui règne en détention. Le nouveau directeur d'établissement continuera de s'appuyer sur son ajointe, Séverine Godefroid, qui a assuré l'intérim, entre le départ d'Anne Lavaud et l'arrivée de Pascal Bruneau, toutes deux présentes à cette cérémonie.

© Nathalie Vauchez

Pascal Bruneau (à l'extrême gauche), Olivier Falorni, Patrice Déchelette, Brice Blondel, Laurent Ridel, Lina Besnier, Véronique Richez-Lerouge et Franck Linares posent pour Ré à la Hune à l'issue de la cérémonie.

▸▸ Informations recueillies par Nathalie Vauchez

Un peu d'histoire

Franck Linares a ainsi fait un bref historique de l'établissement martinais :

« Prévue par Vauban au moment de sa construction comme une entité militaire, la citadelle deviendra quasiment dès sa mise en service en 1686 une prison. La caserne quant à elle va servir dès sa mise en service en 1690 et jusqu'en 1945 de logements pour militaires, avant de devenir prison. A la Citadelle, seront notamment incarcérés au fil de l'histoire les protestants refusant d'abjurer leur religion après la révocation de l'édit de Nantes et les différents opposants aux rois incarcérés par lettre de cachets. Au début du 19ème siècle, Napoléon Bonaparte y fit emprisonner les républicains, les monarchistes et les réfractaires aux levées en masse. A la destitution de l'empereur, les soldats fidèles à Napoléon y seront à leur tour emprisonnés. Puis viendront les événements de la commune où 400 communards sont enfermés en 1871. En 1873, la citadelle de Saint Martin devient lieu de regroupement des condamnées aux travaux forcés avant leur transportation vers Cayenne, et cela jusqu'en 1938, date à laquelle le bagne de Cayenne est fermé.

Pendant les deux guerres mondiales, la prison de Saint-Martin sert de prison pour les soldats allemands capturés au front (1914-1918) et, entre 1939 et 1945, comme lieu d'incarcération des résistants et des détenus politiques qui ont été pour la plupart utilisés à la construction du mur de l'Atlantique. Une fois la seconde guerre mondiale terminée, la citadelle et la caserne de Saint-Martin permettent d'incarcérer les condamnés de droit commun. La prison de Saint Martin est depuis 1970 utilisée comme maison centrale. »

La Maison Centrale de Saint-Martin

Capacité : 400 places

Taux d'occupation : 92 % environ (320 à 380 détenus selon les périodes). Contrairement aux Maisons d'Arrêt qui connaissent des taux d'occupation de 150 % (jusqu'à 230 % à Bordeaux), à la Maison Centrale, qui accueille de longues et très longues peines, chaque détenu est seul dans sa cellule.

Réinsertion : 60 % des détenus à Saint-Martin travaillent, contre une moyenne en France de 40 %. Une façon de « *rendre la prison utile et préparer sa réinsertion* ». Les Unités de vie familiale, des activités sportives, la formation y contribuent aussi.

Prosélytisme religieux : Si avec la destruction des « Casinos » le prosélytisme semble avoir bien régressé, quelques détenus radicalisés sont tout de même isolés au sein de l'établissement de Saint-Martin.

DÉLINQUANCE ET SÉCURITÉ ROUTIÈRE EN CHARENTE-MARITIME

Une forte augmentation des atteintes à la personne

Quoi de mieux que le Centre opérationnel départemental* de la préfecture pour présenter les statistiques 2023 de la délinquance et de la sécurité routière sur notre département ?

© Valérie Lambert

Brice Blondel, entouré (de gauche à droite) de Myriam Akkari, Arnaud Laraize, Benjamin Alla, le colonel Rémi de Gouvion-de-Saint-Cyr et Jean-Manuel Nieto.

Brice Blondel, préfet de la Charente-Maritime, entouré de Myriam Akkari, directrice départementale de la Sécurité publique, d'Arnaud Laraize, procureur de la République du tribunal judiciaire de La Rochelle, de Benjamin Alla, procureur de la République du tribunal judiciaire de Saintes, du colonel Rémi de Gouvion-de-Saint-Cyr, commandant du groupement de la Gendarmerie départementale de la Charente-Maritime, et de Jean-Manuel Nieto, coordinateur de la sécurité routière, ont présenté un bilan 2023 qui met en avant une forte augmentation des atteintes aux personnes, avec 6 694 faits en 2023 en Charente-Maritime soit + 14,40 % versus 2022 (+ 8,80 % au niveau national).

Violences familiales et intraconjugales

Notre département a enregistré 1879 cas de violences intrafamiliales en 2023, en progression de +14% par rapport à 2022.

Pour tenter d'endiguer ce phénomène qui ne faiblit pas, le préfet souligne la forte réactivité judiciaire et administrative. Depuis le 1er janvier 2024, les plaintes pour violences conjugales sont traitées dans des pôles spécialisés dans la lutte contre les violences intrafamiliales. Ces pôles sont composés d'un juge et d'un membre du parquet, ils ont pour mission de favoriser les informations entre les différents acteurs concernés. Brice Blondel insiste sur la parole qui se libère et qui permet ainsi de judiciariser et d'anticiper les actes. La volonté est d'apporter des réponses fortes avec des actions de prévention, de prise en charge des victimes et le suivi des auteurs pour éviter la récidive explique le Colonel Rémi de Gouvion Saint-Cyr, qui souligne lui aussi , l'importance de la parole libérée : *« En matière d'accueil et de prise en charge des victimes d'agressions, la Cellule de lutte contre les atteintes aux personnes (CLAP) constitue un véritable atout. »*

Atteintes aux biens

16 986 faits ont été relevés en 2023 en Charente-Maritime, soit + 2,07 % par rapport à 2022 contre +1,08% au niveau national. On notera que les cambriolages au nombre de 2214 en 2023 ont légèrement progressé (2187 en 2022). Ce sont les vols de véhicules motorisés qui progressent le plus sur notre département soit + 11% par rapport à 2022. A cet égard, le procureur de Saintes explique que les nouvelles technologies sont à l'origine de ces phénomènes sériels. Le savoir-faire et l'usage de la technologie n'appartient pas qu'aux malfaiteurs, les services de gendarmerie et police savent faire face avec plus de deux-cents personnes qui veillent sur la voie publique et peuvent recourir par exemple à l'utilisation des « pastilles GPS » pour suivre à la trace un véhicule, un mode autorisé sous le contrôle d'un juge d'instruction.

Régression des infractions à la législation sur les stupéfiants

Avec 2117 faits en 2023, ces infractions ont diminué de - 6,40% par rapport à 2022. 133 trafics ont été démantelés. Comme l'a rappelé le procureur rochelais Arnaud Laraize, la première prévention peut ainsi se résumer : *« Pas de trafic sans consommateurs. »*

Opération tranquillité vacances (OTV)

Pour bénéficier de ce service mis en place pour éviter les cambriolages, il suffit de s'inscrire auprès des services de la police ou de la gendarmerie qui se chargeront de surveiller votre logement avec des rondes organisées.

En 2023, 3208 passages ont été effectués par les forces de l'ordre ainsi que tout un déploiement de patrouilles (687 678 heures) sur le territoire charentais-maritime.

Le colonel de Gouvion Saint-Cyr invite tout un chacun à se sentir acteur, via ces trois protocoles : la participation citoyenne en veillant sur le bien de son voisin, la tenue de réunions publiques et ne pas hésiter à appeler le 17 si on a un doute. Il ajoute l'importance de la vidéosurveillance dans les rues et invite et même encourage les élus locaux à l'utiliser dans leurs municipalités. *« Les élus ont une part à prendre, ils sont eux-mêmes les acteurs de cette vigilance, elle est de leur ressort. »*

Sensibilisation à la sécurité routière

Si quelques chiffres sont en baisse avec 416 accidents en 2023, soit - 3,93 % par rapport à 2022, et 47 tués sur les routes contre 55 l'an passé, il faut poursuivre la sensibilisation (voir le Plan Vélo-campagne d'information) sur le respect du code de la route pour tous les utilisateurs de véhicules à moteur et ceux qui se déplacent à vélo. L'effectif de la gendarmerie de l'île de Ré est conservé et sera vigilant l'été prochain au bon équipement utilisé à vélo et au respect du code de la route assure le Colonel de Gouvion Saint-Cyr.

Valérie Lambert

** Lieu opérationnel dans la préfecture où se réunissent suivant la nature des faits, la gendarmerie, la police, l'ARS et tous les services qui vont gérer les crises et les évènements majeurs qui ont lieu dans le département. Une salle opérationnelle qui permet au préfet d'avoir un point de vigilance sur le terrain.*

Et sur l'île de Ré ? *Chiffres provisoires 2023*
Accidents : 5 / Tués : 2 / Blessés : 6 / Blessés hospitalisés : 5
Pour les vélos : Accidents : 3 / Tués : 1 / Blessés : 5 / Blessés hospitalisés : 4

Du côté de **Saint-Clément des Baleines**

Un programme dense de festivités est prévu pour célébrer cet anniversaire !

MARS

11 mars : Cérémonie officielle à 18h, présentation du blason, du livre, discours, vin d'honneur et feu d'artifice, capsule temporelle. C'est la date officielle de l'anniversaire de la commune.

A partir de mars : mapping permanent projeté sur l'église.

ETÉ

14 juillet : Grande fête, pique-nique villageois. 15h à 18h tournoi, jeux sportifs, jeux de société, animations.
18h soirée. 23h : feu d'artifice et bal avec DJ Clos de la Mairie.

15 août : Grande Bouvette et concert.

AUTOMNE

23 novembre : Banquet villageois de la Saint-Clément, vin d'honneur et banquet par Daniel Massé, animation, danse.

TOUTE L'ANNÉE

Livre mémoire *« 150 ans de Saint-Clément »* Christophe Penot et Hervé Roques (lancement mars 2024).

Blason de la Commune (présenté le 11 mars).

Bouteilles sérigraphiées *« 150 ans de SCDB »* en partenariat avec Uniré – Les Vignerons de l'île de Ré, édition limitée.

Expo photo *« Portraits de Villageois en 2024 »* Été 2024.

Suivez l'actualité de l'île de Ré sur **realahune.fr**

ANNIVERSAIRE

Saint-Clément-des-Baleines fête ses 150 ans

2024 sera une année de réjouissances à Saint-Clément. Afin de célébrer les 150 ans d'existence de la commune, la municipalité organise plusieurs temps forts festifs tout au long de l'année.

© Collection Françoise Massé

Le 16 juin 1974, Saint-Clément fête son centenaire.

S'il y a une date à retenir dans l'histoire de Saint-Clément, c'est bien le 11 mars 1874. Ce jour-là, l'Assemblée nationale érigeait la deuxième section des « Villages d'Ars » en commune, sous le nom qu'on lui connaît aujourd'hui. Ce jour-là, les habitants du Gillieux, du Chabot, du Griveau, de la Tricherie et du Godinand obtenaient enfin ce qu'ils exigeaient depuis de nombreuses années : l'autonomie !

Rattachés à Ars-en-Ré dont le bourg et les infrastructures étaient trop éloignés, désireux de posséder leurs propres écoles et services publics, les Villageois réunis avaient auparavant déposé deux pétitions. Et construit une église, sous l'égide de l'abbé Bobard ! L'autonomie enfin obtenue fut donc un vrai soulagement.

4 jours de fête

En 1974 déjà, les 100 ans avaient fait l'objet d'une grande fête, avec un défilé en costumes d'époque, une kermesse, une messe et un banquet centenaire. Fidèle à cette tradition, la municipalité entend faire des 150 ans une année de célébration, en étalant les festivités sur quatre dates. Cela commencera le 11 mars, date officielle de la création de la commune, avec une cérémonie salle du Godinand qui débutera à 18h. Sont invités de nombreux officiels, dont le préfet et le secrétaire d'État à la mer, ainsi que les anciens maires de la commune. Un blason, conçu par le Portingalais Philippe Warnet, a été créé pour l'occasion et sera dévoilé lors de cette cérémonie. Sera également présenté le livre « *Se souvenir de Saint-Clément-des-Baleines* » co-écrit par Christophe Penot et Hervé Roques.

Une capsule temporelle, contenant des mots et des photos choisis par les habitants, sera enterrée pour cinquante ans au pied d'un arbre dans le Clos de la mairie (récolte des lettres et photos le 11 mars). Et la soirée se terminera par un buffet et un feu d'artifice tiré à la tombée de la nuit.

Deuxième date à retenir : le 14 juillet. La fête nationale sera l'occasion de recréer les grandes fêtes de villages telles qu'elles existaient encore dans les années 50, avec un tournoi inter-villages l'après-midi, puis un grand pique-nique villageois suivi d'un feu d'artifice et d'un bal.

Ensuite, le 15 août portera également les couleurs des 150 ans lors de la traditionnelle Grande Bouvette dans le Clos de la mairie. Pour l'occasion, le festival Jazz au Phare offrira un concert aux habitants. Enfin, quatrième et dernière date à noter : le 23 novembre, jour de la Saint-Clément. Après une messe en fin d'après-midi, un banquet sera proposé par Daniel Massé salle du Godinand. A cette occasion sera dévoilé le projet photographique de Dominique Losfelfd portant sur le portrait de 50 Villageois. Différentes animations seront également proposées à cette occasion.

Forte identité et sentiment d'appartenance

Avec quatre jours de fête répartis sur neuf mois, on peut dire que Saint-Clément tenait à marquer le coup ! « *Effectivement, on est content que cet anniversaire tombe pendant notre mandature* », explique la maire Lina Besner. « *Saint-Clément possède de nombreuses particularités* », dit-elle. « *Il y a un fort sentiment d'appartenance à cette commune qui a été désirée par tous, et aussi une grande solidarité entre tous ses habitants, certainement du fait de son éloignement.* » En digne héritière de la tradition émancipatrice de Saint-Clément, l'édile aimerait d'ailleurs se libérer du dernier lien qui relie encore sa commune à Ars : le code postal ! « *Je me renseigne pour savoir si ce serait possible ! Nous sommes la seule commune à ne pas avoir son propre code postal, et ce serait bien d'y remédier. Il est temps qu'on coupe le dernier cordon qui nous relie à Ars !* ».

Aurélie Bérard

© Collection André Diédrich

Saint-Clément dans les années 1950.

« *Se souvenir de Saint-Clément-des-Baleines* », un livre-mémoire photographique

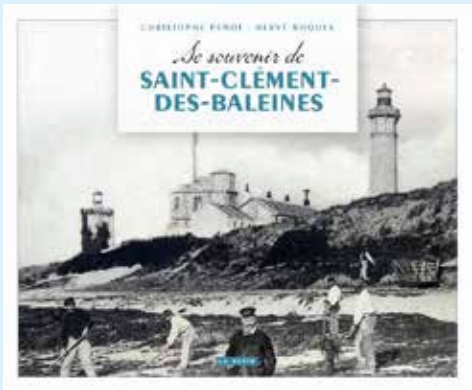

Publié par la maison d'édition Geste dans le cadre de sa collection « *Se souvenir* », ce livre de Christophe Penot et Hervé Roques est l'aboutissement d'un long travail consistant à collecter toutes les photos de famille encore à disposition chez les habitants.

En tout, une centaine de personnes ont ainsi ouvert les portes de leurs archivesfamiliales afin que les deux auteurs puissent proposer, via ce livre, un vrai travail de mémoire condensant 150 ans d'histoire en terre villageoise.
« *Beaucoup de gens nous disaient posséder des photos de familles sans intérêt. Mais en fait elles sont toutes intéressantes. Elles sont toujours le témoin de quelque chose. Il suffit d'un détail, une tenue, un outil, un paysage, pour raconter quelque chose* », explique Christophe Penot.

Ainsi, les deux écrivains ont-ils sélectionné près de cinq cents photos, quelques cartes postales également, afin de présenter les faits marquants de l'histoire de Saint-Clément, mais aussi ses évolutions.

« *On voulait des photos inédites* », explique Hervé Roques. « *Et que les gens s'approprient l'histoire du village. On y raconte des anecdotes, des histoires. Les gens vont pouvoir se reconnaître, reconnaître des connaissances, de la famille. C'est important de garder la mémoire d'un village, d'archiver, et si on ne le fait pas maintenant ce sera trop tard. J'aimerais que chaque village de l'île fasse le même travail avant que tout ne disparaisse.* »

Les photos ainsi répertoriées seront d'ailleurs ensuite envoyées à la mairie qui les gardera dans ses archives. La sortie du livre est prévue dans le courant du mois de mars.

CONSEIL MUNICIPAL DE SAINT-MARTIN DE RÉ DU 5 FÉVRIER 2024

Création d'un budget annexe pour les mouillages

Mené tambour battant, le Conseil municipal de Saint-Martin de Ré n'en a pas moins entériné des décisions intéressantes pour la vie de la commune.

En préambule du Conseil municipal, le maire, Patrice Déchelette, a rendu hommage à Michel Clouet, Conseiller municipal, disparu le 24 janvier dernier.

La ZMEL, c'est parti !

On sait que par arrêté préfectoral en date du 31 janvier 2023 - la 1ère demande datait de 2016 ! - la Commune de Saint-Martin est autorisée à occuper le domaine public maritime naturel afin d'aménager et gérer une zone de mouillages et d'équipements légers (ZMEL), du 1er avril au 30 septembre de chaque année.

La mairie s'était heurtée à la difficulté de créer un budget annexe, devant nécessairement être à l'équilibre, les recettes prévisionnelles couvrant difficilement les recettes. Sur la proposition du 1er adjoint, Alain Bednarek, le Conseil a délibéré favorablement à la création à compter du 15 février 2024 d'un budget annexe dédié à l'exploitation de la ZMEL. Celui-ci, soumis à la TVA, est alimenté à hauteur de 10 000 € par le budget principal de la Commune (section voiries) ; cette dotation devra être remboursée en dix ans.

Le Conseil a également voté les tarifs de location d'une partie du garage de La Cible par le restaurant du même nom, celle du snack du camping, ouvert du 30 mars au 4 novembre afin de couvrir les vacances de La Toussaint pendant lesquelles le camping fait encore le plein, ainsi que la location d'un bureau aux Croisières InterÎles. Les tarifs d'occupation du parc de La Barbette par l'entreprise Fricot (manège, petit train, Palais de la Gourmandise et bateau Ben Hur), Régis Léau (promenades à dos d'ânes) et Benoit Pitet (le Paradis enfantin, stand de pêche aux canards et de tirs et Mario Kart) ont également été votés.

C'est la première fois en trois mandats que le maire a à examiner ce type de demande, arrivée via le service vétérinaire de la DDPP : donner l'autorisation à une éleveuse professionnelle d'espèces non domestiques - en l'occurrence des tortues et lézards – de détenir ces animaux chez elle, à Saint-Martin. Le maire a confirmé qu'elle est agréée pour cela. Les élus ont délibéré favorablement, avec toutefois trois abstentions liées au manque d'informations plus précises.

© Nathalie Vauchez

Un budget annexe est créé pour la Zone de mouillages de La Cible. Malgré la sortie de la certification, les analyses des eaux de baignade se poursuivront.

Sortie de la certification des eaux de baignade

Les conseillers municipaux ont aussi voté à l'unanimité la fin de la certification du système de gestion de la qualité des eaux de baignade, processus lourd et cher, ce qui n'enlèvera rien à la qualité des eaux. En effet, en 2011 un profil de vulnérabilité de la plage de La Cible a été établi afin de connaître les risques de pollution de la plage. La commune est rentrée dans ce système de gestion, comprenant notamment chaque année en juillet un audit. Depuis 2011, la Commune a mené de nombreuses actions pour améliorer la qualité des eaux de baignade : citons parmi celles-ci la réalisation d'une étude spécifique des eaux sortant du port, le suivi régulier de la qualité de l'eau de la lagune (il s'agit de la part de l'eau de la station d'épuration qui revient à Saint-Martin et est stockée au bas des remparts) avant rejet à la mer, la création de toilettes publiques sur la plage et le nettoyage quotidien de la plage en saison. Patrice Déchelette a rappelé que les risques de pollution des eaux de baignade de La Cible sont désormais précisément connus et que la gestion des eaux de baignade est parfaitement maîtrisée par les élus et agents de la Commune. La sortie de la certification a été actée à l'unanimité, les analyses des eaux de baignade se poursuivront comme auparavant sur l'ensemble des sites : plage, exutoire pluvial, lagune, port.

Contrats de location spécifiques

La Commune dispose de huit biens qu'elle loue à des agents publics qu'elle emploie. Au vu des loyers élevés pratiqués sur l'île, elle souhaite pouvoir récupérer ces biens quand ces agents sont mutés, démissionnent ou partent à la retraite. Ainsi désormais elle établira un contrat de location spécifique dont la durée sera subordonnée à la fonction d'agent public de la commune. Lors de leur départ les agents devront ainsi restituer le bien en location. Il ne s'agit pas de logements de fonction, a tenu à préciser le maire.

Un local poubelles pour les restaurateurs de l'îlot

Les huit lots du marché des travaux afférents à la construction d'un local de stockage des déchets pour les restaurateurs de l'îlot ont été attribués, pour un montant total de 202 336 €. Il s'agit de créer un local public réfrigéré et aux normes, dans lequel les restaurateurs devront apporter leurs poubelles, qui y seront collectées par la Coved. Evidemment l'accès ne sera pas gratuit, la mairie espère rentrer dans ses frais en dix années. L'idée est d'embellir l'îlot du port, en supprimant les poubelles sur les quais. La Commune a déjà réalisé des travaux de réseaux et donné un caractère plus sympathique aux voies de l'îlot, elle attend que le Département fasse les travaux nécessaires sur les quais (qui sont sa propriété), les restaurateurs sont en attente pour des terrasses plus confortables.

Enfin ont été signées les habituelles convention avec les entreprises d'insertion AI 17 (89 775 € TTC) et La Verdinière (36 250 € TTC) auxquelles la Commune confie des travaux d'entretien des espaces naturels et de petites maçonneries. Sont concernés le budget général, ainsi que ceux de l'Ecotaxe et du Camping. « *Nous travaillons avec eux depuis des années, nous sommes très heureux.* » Ils ont récemment fait la clôture pour les moutons (lire en page 18) et sont actuellement en train de refaire les murets entre la piste cyclable vers l'ancienne gendarmerie et la porte Thoiras.

Nathalie Vauchez

CONFÉRENCE

A la rencontre de Jean-François Champollion

DR

Par son travail, Jean-François Champollion a ouvert la porte à la science.

C'est l'une des plus grandes civilisations… L'Egypte ancienne, ses splendeurs architecturales, sa culture et ses rites fascinent encore aujourd'hui profanes comme initiés. Un homme en a percé l'un des plus importants mystères, sa langue.

En 1822, Jean-François Champollion, après des années d'études et de recherches, parvient à déchiffrer les premiers hiéroglyphes sur la pierre de Rosette, découverte en 1799. Il publie en 1824 *le Précis du système hiéroglyphique des anciens Égyptiens.* L'Égyptologie est née.

Le 11 février, l'Egypte ancienne entrera salle Vauban pour un rendez-vous exceptionnel autour de la vie et du parcours de Champollion, premier égyptologue de l'histoire. La conférence sera portée par Bénédicte Lhoyer, diplômée de l'Ecole du Louvre en 2018 et où elle enseigne aujourd'hui. Docteure en égyptologie, Bénédicte Lhoyer avait choisi pour sujet de thèse, le handicap, l'illégalité et la marginalité en Egypte ancienne. Elle a entre autres été Conseillère scientifique sur l'exposition « *Ramsès et l'or des pharaons* », présentée à Paris au printemps 2023.

L'Association des Amis du Musée nous propose là une rencontre exceptionnelle à ne pas manquer !

Pauline Leriche Rouard

« Dans les pas de Champollion : le déchiffreur, l'antiquaire, le conservateur » - Conférence

Dimanche 11 février à 15h
Salle Vauban à Saint-Martin

Tarif Adhérent AAMEC : 7 €
Non Adhérents : 9 €

Réservations indispensables sur
animations.aamec@gmail.com

MARDI GRAS - ARS-EN-RÉ

Chronique d'une mort annoncée

Une semaine riche en réjouissances attend les Casserons, du mardi 13 février au dimanche 18, pour célébrer, avant de brûler et d'enterrer, Monsieur Mardi gras.

DR

Le char de la Phil'Ars, à la décoration évoquant la mer, prêt à partir.

La célébration de Mardi gras qui s'était un peu éteinte en ce début de XXIe siècle, après avoir vécu ses grandes heures dans les années 1900, semble avoir retrouvé une nouvelle vigueur. Depuis trois ou quatre ans, une semaine entière de festivités est organisée par la municipalité et les associations à l'occasion de cet évènement enterrant l'hiver et qui, au même titre que les calendes de mars chez les Romains, annonce le printemps.

L'ouverture aura lieu en grande pompe, mardi 13 février à partir de 18h, avec le groupe de danses traditionnelles d'*Ars-Spectacles* soutenu par la musique de *Phil'Ars* qui sera présente tout au long de la semaine. Les danseuses proposeront des danses du cru ainsi que de nouvelles, provenant d'Aunis et de Saintonge. Préalablement un goûter sera offert par l'APE aux enfants qui seront venus montrer leurs déguisements. La manifestation est ouverte à tous et un repas partagé sera proposé, chacun ayant apporté son panier repas.

La compagnie *La Mer Ecrite* donnera, mercredi 14 février, à partir de 18h, une représentation théâtrale. Une douzaine de comédiens amateurs, originaires d'Ars, de Saint-Clément et des Portes interprèteront, dans une mise en scène de Marine de Missolz, une pièce en trois actes de Feydeau : « *Un fil à la patte* ». La pièce sera accompagnée musicalement par les musiciens de la *Phil'Ars* et un entracte permettra à tout le monde de se rafraîchir. C'est une formidable distraction et, au-delà, c'est aussi un moyen d'apprécier et d'admirer le travail de Marine de Missolz et de donner envie de rejoindre son équipe une fois Mardi gras enterré ! A voir donc, d'autant plus facilement qu'une deuxième représentation est programmée vendredi 16 février à 20h, séance qui disposera d'une buvette et d'une petite restauration.

Jeudi 15, à compter de 14h30, Maryse Juchereau animera l'après-midi avec des jeux parmi lesquels des jeux de carte comme le tarot et la belote. Que les amateurs se le disent !

Un spectacle final avec défilé de chars

Organisée par l'association *Ars en fête*, la grande soirée costumée, la « *Carnaval Night* », débutera samedi soir à 19h30 avec un dîner (réservation obligatoire). Un menu pour les enfants est prévu. A partir de 22h et jusque tard dans la nuit, bal costumé gratuit ouvert à tous où les Casserons pourront montrer leur habileté à créer des costumes.

Dimanche 18 février, on enterrera comme il se doit Monsieur Mardi gras, avant d'entrer dans une période d'austérité de quarante jours. On ira jusqu'à le brûler près du port. Un défilé de chars décorés quittera la place de la Chapelle à 15h en direction du parking situé près du City Park où aura lieu la dernière phase de cette période de réjouissances. Pour se remettre de toutes ces émotions, l'APE a prévu une buvette à la salle des fêtes !

Catherine Bréjat

Infos : Tous les événements ont lieu à la salle des fêtes d'Ars, rue du Havre.
Réservation obligatoire pour le dîner de la Carnaval Night au tabac ou à la Presse d'Ars.

OUVERTURE

Casa Sauvage : sélection hétéroclite pour joyeux bazar

© Lucile Dron

Matières naturelles et production raisonnée sont mises à l'honneur, pour des objets durables et responsables.

Casa Sauvage - Place d'Antioche à Sainte-Marie
Ouvert les mardis, mercredis et vendredis matin en basse saison, du mardi au samedi à partir des vacances de Pâques
casasauvage - Contact : **06 64 15 94 21 – hello@casasauvage.com**

Une ambiance « comme à la maison », c'est l'esprit qu'Alexandra a souhaité donner à sa boutique, et on peut dire que le pari est relevé haut la main… Casa Sauvage, c'est un joli mélange d'objets déco d'ici ou d'ailleurs, toujours produits en petite série, de prêt-à-porter en pièces uniques et d'idées cadeaux pour toute la famille. Et il y en a pour tous les budgets ! Nos coups de cœur : le portant de vêtements de seconde main, triés sur le volet, et la sélection pointue de jeux enfants éducatifs.
Alexandra a également pensé Casa Sauvage comme un lieu de vie collaboratif, au cœur du village, qu'elle souhaite faire évoluer au fil des saisons. Ainsi, elle laissera plusieurs fois dans l'année son commerce aux mains de créateurs, artisans ou artistes locaux, transformant alors Casa Sauvage en galerie d'art ou boutique éphémère le temps de quelques semaines. Une programmation à suivre de près !

Lucile Dron

EIRL Agent commercial indépendant de la SAS I@D France immatriculé au RSAC de La Rochelle sous le numéro 794 915 256, mandataire indépendant en immobilier (sans détention de fonds), titulaire de la carte de démarchage immobilier pour le compte de la société I@D France SAS.

VITICULTURE ET MARAÎCHAGE

Uniré résiste malgré la crise du Cognac

La coopérative viticole et maraîchère de l'île de Ré a tenu son AG le 26 janvier, alors que la colère agricole continuait de gronder. L'occasion de mettre quelques points sur les i.

La bonne gestion de la coopérative - qui fait dire à certains élus qu'elle est riche, ce qui agace au plus haut point la gouvernance des vignerons et maraîchers - lui a permis de faire les investissements nécessaires à sa survie et à son développement en périodes fastes et lui permet aujourd'hui de faire le dos rond, dans un contexte d'inflation très défavorable au monde agricole, « *le seul métier où c'est l'acheteur qui fixe les prix !* »

Belle année pour la pomme de terre et le Pineau

Le président Jean-Jacques Enet a résumé ainsi la situation de la coopérative, avant d'entrer plus avant dans le détail des activités : l'année 2023 est dans la moyenne pour la commercialisation de la pomme de terre AOP, avec un début de saison toujours faible en volume (manque de serres et de tunnels), mais une opération « Charlotte » fin mai qui fut une belle réussite (80 600 barquettes vendues). Côté produits de la vigne, les vins de pays sont plutôt stables, les blancs et rosés progressent, tandis que les rouges sont moins demandés. Valeur sûre depuis toujours, le Pineau Ilrhéa a bien résisté, maintenant les ventes de l'année passée record, au contraire du reste de l'appellation, avec 80 % de ses ventes sur l'île de Ré, 20 % sur la Charente-Maritime et les Deux-Sèvres. La source d'inquiétude vient du Cognac, dont les sorties diminuent fortement, du fait des difficultés rencontrées sur le marché américain : près de - 65 % des ventes aux grossistes, ce qui correspond à un différentiel non vendu cette année de plus de 600 hl. En 2021/2022, Uniré avait profité d'une embellie pour vendre 500 hl de vieilles eaux de vie, ce qui avait impacté favorablement ses comptes. De son côté, le Trousse Chemise, produit ayant constamment évolué positivement depuis vingt ans, est devenu plus difficile à vendre ces trois dernières années.

Fête des vignerons

En 2023, la 1ère édition de la fête de la Vigne s'est tenue le 14 octobre, avec une belle fréquentation. Elle visait à mieux communiquer auprès des Rétais sur les métiers des viticulteurs. Elle était disjointe de la Fête des vendanges organisée chaque année, en septembre, par le Comité d'Animations communal.

En 2024, les deux fêtes se feront conjointement, les 28 et 29 septembre : le 28 septembre à la cave coopérative et le 29 septembre dans le village du Bois-Plage.

Un tiers des ventes au cellier

Ouvert depuis 2020, le nouveau et vaste cellier du Bois-Plage se révèle avoir été un très bon investissement, ayant permis de développer significativement la vente directe des produits des vignerons aux particuliers, générant une marge confortable. Ainsi représente-t-il 33 % des ventes, quasi à égalité avec celles réalisées par les grandes surfaces et commerçants de l'île (35 %), les commerçants de La Rochelle (GMS) et continent représentant 26 %, la part des ventes aux grossistes ayant de fait fortement diminué en 2023 (Cognac). « *Avec environ 70 % de ventes sur l'île et près de 30 % de ventes sur le continent, les ventes hors île de Ré connaissent un développement très intéressant.* », a commenté Christophe Barthère, directeur général.

© Outdoo - YoshiPowerShot

Les vendanges 2023 ont débuté le 4 septembre et se sont achevées le 18 octobre. La campagne de distillation a débuté le 20 novembre, elle est encore en cours.

Un compte de résultat vignerons déficitaire

Résultant de ces évolutions contrastées, le chiffre d'affaires d'Uniré a atteint 13,5 M€ pour l'exercice 2022/2023 (1er août 2022 au 31 juillet 2023), soit une régression de - 16 % versus 2021/2022 (-2,6 M€). Le résultat net devient déficitaire de 737 K€, alors qu'il avait été bénéficiaire de 922 K€ lors du précédent exercice.

C'est le compte de résultat des vignerons qui impacte négativement les comptes de la Coopérative. Le chiffre d'affaires des vignerons est en effet de 9,25 M€ contre 12,14 M€ l'année passée (-24 %), le résultat net des vignerons devient déficitaire de 628 K€, alors qu'il était bénéficiaire de 1,05 M€ l'année passée. « *Il manque 500 K€ de marge Cognac pour équilibrer les comptes, tandis que les charges d'énergie et d'entretien ont par ailleurs augmenté* », a commenté Christophe Barthère, illustrant l'effet ciseau auquel sont confrontés les agriculteurs. Note économique positive dans ce tableau financier quelque peu préoccupant, la production totale de 45 164 hl (34 022 hl l'an passé) fait que « *cette année on a tout ce qu'il faut pour la commercialisation, nous n'aurons pas de rupture de stock.* »

La pomme de terre à l'équilibre

Le compte de résultat de l'activité maraîchère est lui à l'équilibre, le chiffre d'affaires progresse de 11 % à 3,35 M€ (3 M€ en 2021/2022) et le résultat net est à l'équilibre, alors qu'il était négatif à - 94 K€ en 2021/2022. La surface emblavée a été la même, la production de pomme de terre a légèrement diminué (1817 tonnes, - 3,3 %), tributaire de la météo. Si la production vendue (1707 tonnes) a diminué de 4 %, le chiffre d'affaires a lui crû de 11 %, le prix moyen de vente étant passé de 1,71 €/kg à 1,96 €/kg (près de + 15 %). Les petits conditionnements sont plébiscités, ainsi le filet de 2 kg représente-t-il près d'un tiers des ventes. Près de 80 % des ventes de pommes de terre se font en grande distribution.

L'Union Coop Noirmoutier-Ré a porté ses fruits, permettant d'approvisionner tous les clients en pomme de terre primeur et de maintenir un bon niveau de prix.

Perspectives

Pour des raisons de coûts, le projet d'extension de la station de conditionnement n'est plus d'actualité. La

(Lire la suite page 13)

Michel Pelletier réclame un plan de revitalisation agricole

Avec son franc-parler qu'on lui connaît, le président d'honneur n'y est pas non plus allé par quatre chemins. « *Notre indépendance financière est très importante. La perception des élus est que la Coopérative est riche. C'est dû à notre démarche confortée au fil des ans, c'est de la sueur de paysan. Ce n'est pas le rôle d'Uniré d'investir dans une station d'épuration. Les agriculteurs qui utilisent les eaux retraitées rendent service à la collectivité, c'est elle qui doit prendre en charge cette amélioration de la station.*

Nous traversons une zone de turbulence, le Cognac va mal, il y avait déjà en 2022 des signes très importants sur la baisse des ventes et 3300 ha de vignes supplémentaires ont été accordés. Fort heureusement la coopérative Uniré est dans une situation financière saine, ce qui devrait lui permettre de traverser ces moments difficiles.

Parmi les signes inquiétants pour l'avenir, le renouvellement des générations en est un. Les agriculteurs sont les seuls qui ne déterminent pas leurs prix de vente, on n'applique pas les mêmes contraintes aux produits importés, on n'écoute plus les gens sur le terrain.

Je suis préoccupé par l'avenir de l'agriculture sur l'île de Ré : en un siècle les espaces boisés ont été multipliés par 100, on était à 16ha avant 1914, aujourd'hui 1600 ha sont boisés. Sans oublier les friches importantes.

Il faut qu'il y ait un plan d'actions sur l'île, comme ce fut le cas pour les marais salants avec le programme Leader 2 visant à revitaliser la saliculture. Les familles rétaises ne sont pas suffisantes pour prendre la relève, l'arrivée de jeunes de l'extérieur est nécessaire. Il faut mener une politique dynamique pour que perdure cette activité paysanne qui fait la richesse de l'île. Or les agriculteurs sont une espèce en voie de disparition sur l'île, il y a plus de crapauds que de paysans ! »

Suivez l'actualité de l'île de Ré sur **realahune.fr**

© Nathalie Vauchez

Jean-Jacques Enet et Christophe Barthère, président et directeur général d'Uniré, écoutent en fin d'AG le Conseiller départemental Patrice Raffarin.

surface plantée pour la campagne sera inférieure à 100 ha, du fait du départ de deux producteurs (un décès, Rémi Caillaud, à qui un hommage a été rendu, un départ à la retraite). Seront utilisés cette année uniquement des plants d'Alcmaria (pas de Primabelle) et de Charlotte pour la fin de campagne.

Avec un IFT (Indice de fréquence de traitement) total de 10,36 pour 2023 (contre 8,55 en 2022, cette augmentation étant liée à la pression maladie - notamment le Mildiou - très forte en 2023), les viticulteurs Uniré restent très en-deçà de la moyenne régionale de 18,2. Contrairement à la pomme de terre dite « de consommation », la pomme de terre primeur AOP de l'île de Ré nécessite peu de traitements, son IFT est de 4,22 (2,99 en 2022), contre 18,27 en moyenne France.

Il est à noter que 50 % des surfaces de vignes étaient certifiées HVE3 au 31 décembre dernier, 4% agréées AB et 1% en conversion bio, 45 % restant à certifier. Tandis que 71 % des surfaces de pommes de terre sont HVE3 et donc 29 % restant à certifier.

La confusion sexuelle a été financée par la Coopérative en 2023, avec de nouveaux diffuseurs plus performants. Celle-ci atteint largement les objectifs en termes de CEPP (Certificats d'économie de produits phytosanitaires), puisqu'en 2023/2024 elle devrait atteindre 1558 CEPP, alors que l'objectif fixé par le Ministère de l'Agriculture est de 1086 CEPP. La confusion sexuelle contribue pour un tiers à la réduction d'utilisation de produits phytosanitaires, via notamment celle de produits de biocontrôle, ainsi que l'utilisation des pulvérisateurs à panneaux récupérateurs.

Le vignoble de la Société Civile Agricole Sagiterres se développe, le but d'Uniré étant d'éviter la perte de certaines surfaces cultivables : il faut environ 500 ha de vignes pour assurer un niveau d'activité suffisant pour la Coopérative. Après avoir investi dans un tracteur d'occasion et un pulvérisateur confiné, la Coopérative a embauché un chef de culture, Frédéric Johan.

Côté R&D, les premières vendanges de la parcelle expérimentale de 70 ares de 10 variétés de cépages résistants ont eu lieu en septembre. Après micro-vinifications et dégustations, visant à déterminer le potentiel œnologique de chacun de ces cépages, *« l'objectif est de sélectionner les plus adaptés et d'effectuer dans un futur proche des plantations à grande échelle. Ces cépages résistants permettent d'apporter le minimum de traitements (en moyenne deux traitements au lieu de huit). Si tous ne se révèlent pas très « gouleyants », les meilleurs d'entre eux pourraient permettre des assemblages intéressants. De là à produire des cépages résistants, on n'en est pas encore là ! »*

Côté irrigation de la pomme de terre sur le Nord de l'île (Ars et Saint-Clément) avec les eaux usées retraitées de la station d'épuration, sujet très problématique qui avait occupé un temps important de l'AG de l'an passé, il semble que les choses n'aient guère avancé (lire encadrés).

En début et en fin d'AG, Gérard Juin, maire du Bois-Plage et vice-président de la CdC, représentant le président Lionel Quillet en vacances, et Patrice Raffarin, Conseiller départemental, ont redit tout leur soutien à l'activité des producteurs d'Uniré. Reste qu'au vu des coups de gueule du président Jean-Jacques Enet et du président d'honneur Michel Pelletier, il semblerait que les dirigeants d'Uniré attendent - plus que des paroles - un vrai soutien et une vraie compréhension des métiers qu'elle représente et du fonctionnement d'une coopérative. Et une politique visant à revitaliser l'agriculture rétaise via l'installation de jeunes exploitants, comme cela fut fait pour la reconquête des marais salants par des sauniers.

Nathalie Vauchez

Jean-Jacques Enet met les points sur les i

Au plan national...

« On peut s'étonner que le monde agricole soit dans un tél état, résultante de l'accumulation de « petites choses » qui ont une importance capitale sur les exploitations : les aides de la PAC qui baissent, la complication des critères pour obtenir ces aides, le GNR qui augmente, les TIPP remboursés partiellement, sauf que ce remboursement devait disparaître, la diminution des matières actives pour combattre les maladies et insectes, l'augmentation régulière des prix de tous les intrants (les dérivés azotés sont passés à 1000 € la tonne, contre 300 € auparavant), les prix des engrais, semences, de l'énergie, des emballages, du verre et des bouteilles… ont flambé, on a failli être en rupture de bouteilles.

Quant au Bio, quel est son avenir ? Tout le monde pousse, le gouvernement, la PAC... alors qu'il n'y a pas le marché, des milliers de tonnes de blé bio n'ont pas été utilisés. Quant au HVE, il nous est imposé par la GMS et les grandes maisons de Cognac, ce n'est pas nous qui imposons cela à nos agriculteurs, et la cave coopérative ne peut se permettre d'avoir deux cuves, une HVE et l'autre non. Cela a engendré pour Uniré des investissements dans quatre aires de lavage pour 1 M€, ce sont des investissements énormes réalisés dans une période où le marché du Cognac était favorable et où on avait « les moyens ». A cela, il faut ajouter les mesures agro en viticulture, l'obligation des jachères pour les céréales, les négociations commerciales et la loi Egalim avec une grande distribution qui nous demande de baisser nos prix pour redonner du pouvoir d'achat, c'est une spirale infernale... »

« L'irrigation pose problème aussi. Aujourd'hui, on utilise de l'eau recyclée produite par la station d'épuration. Les nouvelles normes européennes et françaises vont imposer plusieurs centaines de milliers d'euros pour une nouvelle unité de retraitement. Les agriculteurs sont étouffés par les normes et obligations. Sur 500 000 exploitants en France, plus de 50 % ont plus de 55 ans, dans sept ans ils pourront partir à la retraite. Parlons-en, la retraite pour un agriculteur ayant tous ses trimestres et ayant travaillé 42 ans est de 750 €. Cela donne-t-il envie d'aller vers ce métier ? »

« Aujourd'hui, je vois le verre à moitié vide, les discours des médias ne sont pas adaptés, on nous fait passer pour des pollueurs, alors qu'avec la pomme de terre AOP nous avons la conviction de faire des produits de qualité et qu'on est très bien en termes de diminution d'utilisation de produits phytosanitaires. Aujourd'hui, on ets vingt fois plus propres qu'il y a vingt ans, avec du matériel plus performant et des produits beaucoup moins nocifs...Tout cela est le coup de gueule du président. »

Et sur l'île de Ré

Le président ne s'est toutefois pas arrêté là, fustigeant quelque peu les élus locaux : *« J'ai rencontré hier des collaborateurs de la CdC au sujet du Plan Alimentaire Territorial. Ils m'ont demandé combien Uniré comptait mettre d'argent sur le sujet de l'irrigation. Uniré n'a pas vocation à financer les nouvelles installations ! Nous avons déjà investi 1 M€ dans les aires de lavage, on attend tout d'Uniré. Si nous avons des réserves, c'est le résultat d'une volonté politique dans les bonnes années, afin de nous prémunir dans les périodes plus compliquées. Le marché est en train de tourner depuis un an, on va produire plus qu'on ne vendra, ces réserves ne sont pas destinées à des investissements en matière d'environnement pour l'île de Ré. Le projet d'aménagement de la station d'irrigation Ars-Saint-Clément n'a pas beaucoup évolué en un an. D'ailleurs, une partie du réseau d'irrigation sert à des maraîchers indépendants. Et si nos adhérents n'utilisaient pas cette eau, les communes auraient des frais pour l'évacuer. Il y a une méconnaissance de la part des élus du statut de coopérative et de la gestion d'une entreprise : avoir une gestion saine est différent d'être riche, on a subi des crises, nous avons pris les bonnes options aux bons moments. Je regrette que les élus ne soient pas forcément très liés à la coopérative… »*

© Uniré

Uniré a investi 1 M€ dans ses 4 aires de lavage, comme ici celle de La Couarde (opérationnelle depuis juillet 2021), dans le cadre de sa démarche HVE3.

PORTRAIT D'ENTREPRENEUR - LE BOIS-PLAGE

Benoît Maltier, les souvenirs et le savoir-faire en héritage

Riche de ses émotions et souvenirs d'enfance, qu'il réinterprète avec un œil contemporain, Benoît Maltier puise aussi dans les paysages et la Nature de l'île de Ré d'aujourd'hui ses idées créatrices.

Issu d'une famille poitevine, il a passé une bonne partie de ses vacances d'enfant à l'île de Ré, à La Couarde et Sainte-Marie, notamment. Ses premières années au milieu de la nature l'ont profondément marqué. A tel point qu'après une carrière tonitruante et une vie citadine, il a fait le choix au moment du Covid - décidément ! – de vivre et d'installer le studio de design de son entreprise, Maison Benoît Maltier, sur l'île, dans une ruelle du Bois-Plage.

© Nathalie Vauchez

Benoît Maltier et sa banquette télésiège. Le logo de la Maison Benoît Maltier, directement inspiré de celui figurant sur la façade de la cour intérieure de la Petite Orangerie, figure sur toutes ses créations.

Une famille d'artisans d'art

L'histoire de Benoît Maltier s'inscrit dans celle d'une famille où plusieurs générations d'artisans d'art se sont succédé, depuis le XVIème siècle jusqu'à la création de la maison d'édition. Dès le XVIème siècle, l'un de ses ancêtres, charpentier, crée les premières malles qui serviront à voyager, ainsi est né le métier de « malletier ». Issu d'une famille d'artistes, Benoit Maltier a toujours baigné dans un univers de création. Pendant son enfance en Poitou-Charentes, au milieu de la nature, il naviguait d'atelier en atelier entre celui de son grand-père, ferronnier d'art, celui de son oncle, sculpteur et galeriste et celui de son père, graphiste.

« Petit, je dessinais à l'envers, car je voyais mon père réaliser des illustrations sur la table à dessin. Ce qui a valu à mes parents une convocation par l'institutrice ! Je passais des heures à la forge avec mon grand-père et j'apprenais l'histoire de l'art avec mon oncle. Je n'étais pas bon élève, je dessinais tout le temps, j'ai rempli des cahiers et des cahiers d'écrits et de dessins… » Des cahiers qu'il a conservés précieusement et qui l'émeuvent encore aujourd'hui.

© Nathalie Vauchez

Souvenirs, souvenirs… l'une des très nombreuses pages de cahiers sur lesquelles Benoît dessinait et écrivait, enfant.

Des expériences exceptionnelles

Aussi, après un CAP d'ébénisterie au cours duquel il rencontre un professeur qui lui transmet sa passion, il entreprend des études d'ébénisterie d'art à l'école Boulle et poursuit des études de design à l'institut Saint-Luc. Outre la création successive de plusieurs entreprises, seul ou avec des associés, qui consacrent son succès en France et le font travailler pour des clients partout dans le monde : Hong-Kong, les Etats-Unis, le Quatar.... son parcours professionnel lui offre l'opportunité de contribuer à de nombreuses expériences professionnelles exceptionnelles, auxquelles il apporte sa créativité : Gulli (il a alors créé une entreprise de mobilier pour enfants), M6 Déco (avec Valérie Damido et l'émission « Une semaine pour tout changer »), Groland, Avoriaz 1800.... Ses clients peuvent être aussi bien des grandes Maisons de Champagne ou de Cognac, que des châteaux, des hôtels de luxe, ou encore, excusez du peu, le Festival de Cannes. Il crée des entreprises, les développent, les revend, toujours à la recherche de nouvelles aventures d'inspiration créatrice.

L'île de Ré, havre d'inspiration

Après vingt ans passés dans la capitale, le brouhaha parisien lui pèse et il ressent fortement le besoin d'un retour à la nature. Elodie, son épouse, est Rochelaise, ils décident lors du Covid de venir s'installer sur l'île, havre de paix et d'inspiration, leur vie est partagée entre Ré, en partie Paris pour le travail et Benoit est aussi passionné par l'Auvergne. *« La mer m'inspire, je cours ou je marche tous les jours le long de l'océan, j'adore les marais salants, la moyenne montagne est une autre source d'inspiration. »*

Fondée en 2023 et installée à « La Petite Orangerie », une jolie demeure de village ayant appartenu en 1895 à Narcisse Gourmel, puis à Clémentine Gourmel, la Maison Benoît Maltier, marque de design haut-de-gamme, a pour ambition de renouveler le segment du mobilier design.

Cette maison d'édition revisite les souvenirs de notre enfance à travers du mobilier, des objets et des accessoires créés dans une démarche globale alliant de nombreux savoir-faire principalement de proximité. Au design unique, personnalisables, les meubles dessinés par Benoît Maltier sont produits en petite/moyenne série ainsi qu'en éditions limitées, ils sont tous numérotés.

« A ce design innovant et élégant, réinterprétant des souvenirs d'enfance afin de susciter l'émotion et de redonner du sens aux mobiliers et objets, j'allie une approche durable et responsable en sourcant des matières premières parmi les plus écologiques et en faisant revivre des filières françaises, et j'ai une exigence irréprochable dans la qualité des réalisations et de l'accompagnement proposé par la marque. »

Des pièces d'acier trempées dans les marais salants

Aujourd'hui trois gammes existent, la plus importante étant « Hommage à Georges » : *« Dans mon enfance, aux côtés de mon grand-père Georges, j'étais passionné lorsqu'il m'emmenait dans les marais salants de l'île de Ré. Je garde en mémoire l'image de cet homme aux hautes bottes rassemblant soigneusement le sel en de petits monticules coniques… »*

Ainsi, Benoît trempe-t-il régulièrement, pendant quelques semaines, des pièces d'acier dans un marais salant de la Cabane du Feneau : *« Cela leur donne une patine originale, ils s'oxydent rapidement et les petites branches ou animaux qui s'y accrochent forment des dessins. Avec le vernis par-dessus, cela donne une texture unique. »* Ces pièces servent à créer le piétement des banquettes et Benoît aime raconter l'histoire de chaque meuble à ses clients. Console, banquette, canapé, fauteuils, composent cette collection. Benoît a aussi créé des « seaux de plage » en porcelaine, qui peuvent faire office de petites lampes ou ont bien d'autres usages. Il sélectionne avec le plus grand soin ses matières premières : bois de chêne de Bourgogne, porcelaine de Limoges, cuirs splendides, issus des fins de collection de grandes maisons de luxe françaises, tissus d'édition rares, cousus à la main…

La Maison Benoît Maltier réalise elle-même le montage et l'assemblage des pièces, ce qui lui permet de contrôler chaque produit fini, avant d'effectuer la livraison.

La collection « Une cabane sur l'eau », fait référence aux carrelets de l'estuaire de la Gironde le long duquel il se promenait petit en famille : « le secrétaire haut » permettant de travailler debout en est issu. La collection « Les sports d'hiver » raconte son enfance à la montagne, d'où sortent tout droit la banquette en forme de télésiège ou le banc luge…

Tout juste revenu du Salon « Maison & Objet », où ses créations ont séduit de nombreux professionnels, Benoît Maltier affiche aussi haute son ambition d'éco-responsabilité, visant dès que possible à mesurer l'impact de son mobilier, qui devra, quoi qu'il en soit, être étiqueté dès 2025, ce sera alors obligatoire. Il travaille le plus possible avec des fournisseurs et artisans de la région et a bénéficié d'une (petite) subvention de la Région Nouvelle Aquitaine pour financer sa présence au Salon.

Une belle nouvelle aventure qui commence bien pour ce créateur inspiré et inspirant.

Nathalie Vauchez

Maison Benoît Maltier
1, petite rue de la Caillette,
17580 Le Bois-Plage-en-Ré
06 31 30 89 10
contact@benoitmaltier.com
@benoit.maltier
@benoitmaltier

Suivez l'actualité de l'île de Ré sur **realahune.fr**

PROJET PAYSAGER DU MOULIN ROUGE

Une forêt citoyenne et participative

Les mardi 23 et mercredi 24 janvier derniers, la municipalité de Saint-Clément-des-Baleines a organisé une séance de plantation collective dans le cadre du projet paysager du Moulin Rouge.

L'événement, initialement prévu à l' automne 2023, avait été reporté à plusieurs reprises en raison des fortes précipitations de fin d'année. Le terrain devenu enfin praticable et le risque d'asphyxie des baliveaux étant écarté, l'entreprise de paysagisme chargée de l'opération a donné le feu vert.

Des parrains heureux

Ils ont chaussé leurs bottes, plus motivés que jamais pour participer à la revégétalisation de cette parcelle, longtemps laissée en jachère. Selon l'un des participants, horticulteur à la retraite, c'est un fait : *« On n'a jamais assez d'arbres »*. Ici, il y en aura bientôt 150, dont 90 ont été parrainés par des résidents principaux ou secondaires de Saint-Clément, des villages voisins, et même de La Rochelle. La plupart sont venus en famille : parents et enfants, de différentes générations. La symbolique est forte : planter un arbre, c'est se reconnecter à la nature, mais c'est aussi relier le ciel et la terre, la matière et l'esprit. Les intentions sont multiples et propres à chacun des contributeurs : on plante un arbre pour son couple, pour un être cher qu'on a perdu, pour les générations à venir. On plante un arbre car, comme le souligne l'un des jardiniers du jour, *« c'est toujours bon de redonner de la place à la nature »*, et que, d'une certaine façon, c'est un héritage qu'on laisse, l'espoir de liens qui ne se défont pas et d'une vie qui se régénère.

La naissance d'une forêt

Ainsi, d'ici quatre à cinq ans, certains pourront se targuer en passant devant le terrain du Moulin-Rouge d'avoir contribué à la création d'une forêt. Pins, frênes, merisiers, ormes, tamaris, peupliers et chênes verts : sept espèces choisies avec attention par Jean-Baptiste Lacombe - paysagiste-concepteur de la société Lokal basée à La Rochelle - pour former celle que l'on appelle la Forêt Rouge, en référence au nom du lieu-dit sur lequel elle se trouve. Ce nom, c'est aussi celui donné par l'artiste villageoise Marie Schuch à l'installation artistique qu'elle a réalisée sur les lieux l'été dernier, et qui durant plusieurs mois a permis à chacun de visualiser cette forêt en devenir.

© Laura Silhol

De jeunes jardiniers en herbes écocitoyens.

En effet, 90 mâts y avaient été piqués, et peints en rouge selon leur essence et leur exposition, à l'endroit-même où seraient plantés quelques mois plus tard les arbres parrainés.

Un lieu à vivre

Le terrain du Moulin-Rouge a donc finalement trouvé sa vocation. Un projet immobilier y avait été envisagé en 2009 par la précédente municipalité ; mais la tempête Xynthia passant par là, la zone est devenue inconstructible. C'est donc dix ans plus tard que l'idée d'un site où l'homme et la nature cohabitent est née. Christophe Penot, adjoint au patrimoine et à la culture à la mairie de Saint-Clément-des-Baleines, tient à ce que tous s'approprient les lieux. Terrain de jeux et de découvertes pour les enfants, lieu de promenades et de détente, théâtre de verdure, clairières consacrées au land art... Des espaces évolutifs et adaptables, en somme, qui, tout en respectant la nature et en favorisant la biodiversité, accorderont une place essentielle aux habitants, à la culture et à l'art.

Une prochaine rencontre est prévue à l'occasion des « Rendez-vous aux jardins », événement national qui se tiendra le premier week-end du mois de juin.

Laura Silhol

DÉRÈGLEMENT CLIMATIQUE

Quand le climat change, les huîtres dégustent

Entre la hausse des températures, la montée des eaux et l'acidification des océans, l'ostréiculture est en première ligne du dérèglement climatique. Solutions naturelles ou recours aux technologies, les ostréiculteurs sont déjà contraints de s'adapter. Explications.

© Cédric Hennache, Capena

L'algue rouge Porphyra, naturellement présente sur nos côtes, pourrait bénéficier aux huîtres en réduisant localement l'acidité de l'eau.

« *On peut s'attendre à une augmentation de la fréquence et de la puissance des évènements extrêmes, notamment des épisodes de sécheresse ou de précipitations plus forts et plus ponctuels* », explique Pierrick Barbier, référent scientifique au Centre pour l'aquaculture, la pêche et l'environnement de Nouvelle-Aquitaine (Capena). La hausse des températures, qui pourrait atteindre 3° d'ici 2100[1], entraîne mécaniquement une plus grande évaporation dans l'atmosphère, la formation de nuages et in fine des épisodes pluvieux plus intenses.

Les fortes précipitations de cet hiver, notamment sur la façade atlantique, ont montré combien ces évènements peuvent être désastreux pour la filière ostréicole. Les fortes précipitations entraînent un lessivage des sols et le rejet en mer, par les estuaires des fleuves côtiers, de ces excédents d'eau douce. « *Chaque hiver, c'est une épée de Damoclès pour les ostréiculteurs, dont les exploitations sont situées à l'aval* », explique Pierrick Barbier. L'île de Ré, contrairement au bassin de Marennes-Oléron, n'est pas « arrosée » en eau douce par des fleuves côtiers, comme la Seudre ou la Charente. « *Nous sommes moins exposés, mais quand il pleut beaucoup comme ces derniers mois, les fossés, les marais, les ports débordent, confie Tony Brin, ostréiculteur à La Couarde. Tout cela ruisselle jusqu'à la mer et impacte la qualité de l'eau, et donc de nos produits, car nous sommes tout au bout de la chaîne* ».

A l'instar de la contamination des huîtres du bassin d'Arcachon pendant les fêtes de fin d'année, ces pluies sont par ailleurs concomitantes avec les maladies hivernales de l'Homme, comme la gastro-entérite. « *Les réseaux d'eaux usées sont parfois vétustes, d'autres ne sont pas totalement hermétiques et finissent par déborder. Tout cela se déverse dans le milieu marin et finit par contaminer les huîtres* », explique Pierrick Barbier. Même si ce phénomène s'est cantonné au bassin d'Arcachon et à quelques secteurs en Bretagne et en Normandie, c'est toute la filière qui en a subi les conséquences avec une perte de confiance du consommateur. « *Même si nous n'avons pas été concernés en Charente-Maritime et que très peu de zones l'ont été en France, nous avons constaté une baisse de 40 à 60% de la commercialisation* », déplore Philippe Morandeau, président du Comité régional de la conchyliculture de Charente-Maritime.

Recours à la « clim » !

A l'inverse, les périodes de sécheresse plus fréquentes provoquent, comme ce fut le cas sur l'île de Ré en 2022 (Lire notre article paru en novembre 2022 : www.realahune.fr/coup-de-chaud-sur-les-huitres/), une surchauffe des claires, une salinité excessive et une mortalité accrue des bivalves. En mer, milieu relativement stable, les changements climatiques en cours sont souvent moins perceptibles. A terre, et notamment dans les claires, les alternances de fortes précipitations puis de longues périodes de sécheresse ont déjà commencé à produire des effets délétères.

« *Soit on se retrouve avec trop d'eau douce[2], soit avec une eau à 40° dans les claires. On ne peut plus mettre une huître dans les claires l'été, car on peut perdre jusqu'à 100% de notre production* », explique Tony Brin. Comme d'autres collègues, il a dû se résoudre à laisser le plus possible ses huîtres en mer, et à ne les sortir qu'au dernier moment, pour leur commercialisation. Mais aujourd'hui, même cela n'est plus suffisant, et certains professionnels ont investi dans des « clims » afin de refroidir l'eau des bassins ! « *J'ai dû installer des groupes froids qui permettent de maintenir l'eau des bassins entre 13 et 15°. L'huître est un produit vivant et on ne peut plus prendre le risque d'avoir de forts taux de mortalité* », confie Tony Brin.

Face au réchauffement climatique, les ostréiculteurs s'en remettent donc déjà aux solutions technologiques, très énergivores et qui contribuent elles-mêmes au réchauffement de la planète… Entre ces climatiseurs et les purificateurs d'eau, indispensables pour garantir la qualité sanitaire des huîtres, l'ostréiculteur rétais a vu sa facture d'électricité passer en quelques années de 300 à 1300 euros par mois.

Quand on parle de dérèglement climatique, les tempêtes pourraient également devenir de plus en plus violentes, comme ce fut le cas en novembre dernier sur le banc d'Arguin, quelques semaines seulement avant la contamination des huîtres du bassin d'Arcachon. « *Les ostréiculteurs ont perdu une partie de leur cheptel et de leur matériel, avec des poches éclatées sous l'effet de la tempête* », explique Pierrick Barbier. Lors de la tempête Xynthia de 2010, les ostréiculteurs rétais avaient également subi de nombreux dégâts.

« *On observe depuis quelques années des coups de vents de plus en plus violents qui mettent à mal nos structures d'élevage* », confirme Tony Brin. Avec la montée du niveau des océans, de 60 centimètres au minimum d'ici 2100 selon le scénario le plus « probable » du GIEC, les exploitations ostréicoles seront en première ligne. « *Sur l'île, on constate déjà les effets, notamment par rapport aux digues qui avaient été faites par les anciens. Aujourd'hui, l'eau monte beaucoup plus haut* », confirme l'ostréiculteur couardais.

Plus de saisons…

S'il y a bien une espèce sensible aux conditions environnementales, et particulièrement à la qualité et à la température de l'eau, c'est bien l'huître. Filtrant dix litres d'eau par heure, l'huître vit en symbiose avec son milieu, qui en, retour, à des conséquences directes sur son développement et sa reproduction. « *Leur métabolisme varie en fonction de la température extérieure car elles ne peuvent pas, contrairement aux mammifères, réguler leur température* », explique Pierrick Barbier. D'une manière générale, avec le réchauffement global des océans, c'est la phénologie[3] de la reproduction de l'huître qui pourrait être modifiée. « *Comme il n'y a plus de saisons, avec des hivers doux et des printemps chauds, cela dérègle la biologie des espèces et modifie notamment la date de ponte* », observe le scientifique. Un hiver bien marqué est indispensable au repos biologique du bivalve, un peu comme pour les végétaux. Il y a encore vingt ans, les professionnels constataient une ponte précoce et synchrone, toutes les huîtres pondant globalement en même temps. Les anciens se souviennent que la laitance était si visible qu'ils avaient l'impression, au moment de la reproduction, de naviguer dans du lait. Avec le dérèglement climatique, les pontes s'étalent dans le temps et les larves se fixent au compte-goutte, et pas forcément au moment où elles peuvent bénéficier du bloom de phytoplancton indispensable à leur croissance…

A l'inverse, les côtes du nord de l'Europe pourraient bénéficier d'ici trente ou quarante ans de ces changements en cours, avec la possibilité de capter leur propre naissain. « *Jusqu'à maintenant, on ne captait pas de naissain au nord de la Loire. Dans la rade de Brest, quelques ostréiculteurs ont commencé à faire leurs propres huîtres, et un pays comme l'Irlande pourrait devenir autonome d'ici 2050 et n'aura plus besoin d'acheter du naissain charentais ou arcachonnais* », estime Pierrick Barbier. Par ailleurs, l'absence d'hivers favorise le développement d'espèces nocives pour les huîtres. « *Nous subissons par exemple une prédation exponentielle du bigorneau-perceur, qui s'attaque à la coquille des huîtres. Comme il n'y a plus d'hiver, il pullule alors que quelques jours de froids suffisent en principe à éliminer cette vermine* », explique l'ostréiculteur rétais Tony Brin. Avec le réchauffement des océans, de nouvelles espèces, venues de régions tropicales, pourraient aussi entrer en rivalité avec les huîtres sur la ressource trophique. « *Ces espèces compétitrices pourraient se fixer au même endroit que les huîtres et les concurrencer sur la nourriture* », explique Pierrick Barbier.

Des algues contre l'acidification

L'autre inquiétude majeure vient de l'acidification des océans, due aux émissions croissantes de gaz à effet de serre dans l'atmosphère. Les océans, véritables puits de carbone, absorbent le CO^2 présent dans l'atmosphère. Or, plus l'eau est acide, plus le carbonate de calcium (matière première indispensable à la construction de la coquille) se dissout et plus la calcification de la coquille est entravée. Or, la qualité de la coquille est essentielle à la bonne santé du bivalve, de la larve à l'âge adulte. « *Je constate depuis*

(Lire la suite page 17)

Suivez l'actualité de l'île de Ré sur **realahune.fr**

© Cédric Hennache, Capena

L'algue rouge Porphyra, naturellement présente sur nos côtes, pourrait bénéficier aux huîtres en réduisant localement l'acidité de l'eau.

quelques années que mes huîtres sont de plus en plus fragiles, que ce soit musculairement ou au niveau de la coquille. On doit prendre énormément de précautions dès qu'on les sort de l'eau » confirme Tony Brin. Les ostréiculteurs constatent, lors des opérations de manipulation des huîtres (triage, stockage), des taux de mortalité de plus en plus importants.

Depuis 2020, le projet CocoriCO2, porté par l'Ifremer et le CNRS, s'intéresse à l'impact du changement climatique sur la filière ostréicole et aux possibilités de s'y adapter. Si le réchauffement des océans semble inéluctable, des pistes commencent à apparaître pour lutter, du moins localement, contre l'acidification. Parmi elles, l'association des huîtres avec les algues : en captant le CO^2 pour faire leur photosynthèse, les algues redressent le PH de l'eau, offrant aux huîtres une sorte de « bulle » contre l'acidité. *« Ensemencer avec des algues, c'est un peu comme planter des arbres »*, résume Pierrick Barbier. Si l'algue verte n'est pas la plus appropriée, les travaux de recherche ont montré que l'algue rouge *Porphyra* serait idéale pour le bien-être des huîtres. Or, depuis longtemps, les ostréiculteurs locaux passent énormément de temps à « nettoyer » les poches d'huîtres, colonisées en mer par…des algues rouges ! Dans le même temps, des scientifiques de la chaire de recherche *Manta* (Marine Materials) de l'université de Pau et des Pays de l'Adour ont découvert que cette fameuse algue rouge possédait une concentration considérable de molécules anti-ultraviolets, ce qui pourrait fortement intéresser l'industrie pharmaceutique pour la conception de crèmes solaires naturelles.

D'où le projet de création, sur l'île d'Oléron, d'une écloserie d'algues rouges portée par Centre pour l'aquaculture, la pêche et l'environnement de Nouvelle-Aquitaine (Capena), le Centre d'études et de valorisation des algues (CEVA) et la Ferme marine du Soleil. Le projet est si prometteur qu'il a reçu le soutien du Plan de Relance de l'Etat, et qu'il pourrait bénéficier à terme à toute l'ostréiculture charentaise.

Après leur culture en écloserie, l'idée est d'ensemencer les algues directement sur les poches d'huîtres : cette symbiose, bénéfique pour les huîtres comme pour les algues, pourrait permettre à terme de créer une nouvelle filière aquacole. *« Si les résultats sont positifs, l'étape suivante visera à se rapprocher des industriels de la cosmétique, que les ostréiculteurs pourraient fournir en algues rouges »*, explique Pierrick Barbier. Sur l'île de Ré, certains ostréiculteurs ont également commencé à tester, en collaboration avec des algoculteurs locaux[4], le captage d'algues sur les poches d'huîtres. L'idée est d'offrir aux huîtres, en plus d'un microbiote favorable à leur croissance, une barrière de protection thermique naturelle lorsque que le soleil tape trop fort l'été.

Mathieu Delagarde

1 - Hausse moyenne, selon le scénario le plus probable du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC).

2 - L'excès d'eau douce entraine le développement d'algues vertes dans les claires qui atrophient le milieu. Au niveau gustatif, les huîtres deviennent « fades ».

3 - Variations des phénomènes périodiques de la vie animale et végétale, en fonction du climat.

4 - Notamment avec la start-up Algorythme, basée à Ars-en-Ré.

TRI DES BIODÉCHETS - LOI AGEC

Les composteurs collectifs trouvent leur place sur l'île

Depuis le 1er janvier 2024, la loi dite AGEC oblige les collectivités à mettre à disposition de tous les habitants une solution de tri à la source de biodéchets. Sur l'île de Ré, des solutions ont déjà été mises en place par les collectivités, dont plusieurs sites de compostage collectifs.

La loi AGEC, pour un tri à la source des biodéchets

Les biodéchets (restes de repas, épluchures de fruits et légumes et déchets verts de jardin) représentent environ 30% de nos poubelles. En réalisant un tri à la source, les biodéchets sont ainsi valorisés sur le territoire, plutôt que d'être acheminés sur le continent pour être traités, bien souvent par incinération.

Geste écologique à la portée de tous, le compostage des biodéchets est une des solutions préconisées par la loi AGEC. Et il a plein d'avantages : les déchets sont traités sur place, sans nécessiter de transport, et une fois arrivé à maturation, le compost peut être réutilisé par les personnes qui l'ont fabriqué, dans leurs jardins ou jardinières. Un cercle vertueux bon pour la planète, et valorisant pour les habitants ! Aujourd'hui, 32% des résidents permanents de l'île sont équipés de composteurs individuels, notamment grâce aux composteurs mis à disposition gratuitement par la Communauté de Communes. Pour les autres, l'installation d'un composteur individuel est parfois impossible (maison sans jardin ou habitat collectif), ou semble trop contraignante. Les sites de compostage collectifs sont alors une bonne alternative : faciles à mettre en place, sans nuisance, collaboratifs, ils participent pleinement à la vie d'un quartier.

7 mois d'expérimentation concluants à Sainte-Marie

Installé en juin 2023, le premier site de compostage de l'île, situé à Sainte-Marie, montre un bilan très positif. Après seulement quatre mois, le bac de dépôt, géré par trois habitants bénévoles, était déjà rempli par la trentaine de Maritais l'utilisant régulièrement. Cela a donné l'occasion aux bénévoles de déposer les biodéchets dans un bac de maturation, afin de laisser le compost se décomposer quelques mois, étape indispensable pour pouvoir ensuite être utilisé dans les jardins. Fin janvier, le bac de dépôt étant à nouveau plein, les bénévoles ont organisé un deuxième transvasement. Ce sont donc plus de 1200 litres de biodéchets qui ont été déposés dans ce composteur collectif à ce jour. Face à ce succès, un deuxième site de compostage collectif sera installé sur le village dans les prochaines semaines, cette fois-ci du côté de la Noue.

D'autres initiatives sur l'ensemble de l'île

Les autres communes de l'île ne sont pas en reste, et plusieurs solutions de tri à la source des biodéchets sont déjà opérationnelles, ou le seront prochainement. Ainsi, la commune de Rivedoux-Plage propose à ses habitants trois sites de compostage collectif. Le village du Bois-Plage, quant à lui, inaugurera dans quelques semaines trois composteurs, dont deux sont entièrement autonomes, et donc ne nécessitent pas le recours à une équipe de bénévoles. Sur la question des biodéchets, l'objectif de la Communauté de Communes est ambitieux : deux composteurs collectifs installés dans chaque village d'ici à 2030, pour que 100% des Rétais aient la possibilité de composter leurs biodéchets près de chez eux.

© Lucile Dron

Le transvasement du composteur de Sainte-Marie a permis un moment de convivialité entre élus et habitants.

Si vous êtes intéressé par l'installation d'un site de compostage collectif dans votre quartier, et que vous vous portez volontaire pour en assurer la gestion hebdomadaire (environ 4h par semaine), vous pouvez contacter votre mairie ou la Communauté de Communes pour échanger sur ce sujet.

Lucile Dron

ECO-PÂTURAGE

A Saint-Martin, des moutons dans les remparts

Il ne leur a fallu que cinq minutes pour s'approprier le décor... quatre moutons ont pris leurs quartiers dans les remparts samedi 3 février.

Leur mission ? Le nettoyage de leur nouveau lieu de villégiature, une parcelle dans l'enceinte des fortifications Vauban. Avec sans doute en perspective de nombreuses visites, ne serait-ce que celles des élèves de l'école martinaise.

Accueil familial

Rendez-vous fixé sur le parking du Vert Clos, où les moutons sont arrivés et attendent patiemment en compagnie d'élus et de famille martinaises, que leur bergère Lili ait sécurisé le périmètre, notamment par la pose de filets pour éviter qu'ils ne soient tentés de s'approcher du vide au cours de leur courte transhumance.

Dûment encadrés par Lili, son chien (de berger évidemment) et l'appui de l'assistance postée à des points stratégiques, les ovins rejoignent sagement le terrain que la municipalité a choisi pour cette opération d'éco-pâturage.

Des moutons bretons

Ils s'appellent Ulrich, Udon, Ulotte et Uno (car nés en année U). Quatre jeunes mâles issus pour trois d'entre eux de la race des landes de Bretagne et le quatrième un mouton de Belle-Ile. Résolument bretons et rustiques, nos moutons à la toison brune et blanche *« vivent dehors toute l'année, sont plutôt sociables et apprécient une nourriture diversifiée dont les ronces qui leur apportent d'importants nutriments »,* explique Lili la bergère, ajoutant que *« la parcelle va les tenir un bon moment ».*

© PLR

Peu importe la photo, les moutons préfèrent déguster.

Ils seront tondus entre mi-avril et mi-mai et resteront jusqu'à ce qu'il y ait de l'herbe et que la température le permettra. Car en cas de chaleur, il leur faut pouvoir s'abriter sous des arbres. Deux autres de leurs congénères viendront peut-être augmenter ce mini troupeau qui n'aura mis que quelques minutes à s'adapter à son nouveau territoire.

© PLR

Muni d'une cloche, le mouton blanc Ulotte est l'un des premiers de l'élevage de Macadam Mouton.

Reconversion associative

Outre la bergère Lili, l'arrivée des moutons est l'occasion de faire connaissance avec l'association *Macadam Mouton* et sa présidente Anne-Sophie Bish. Elle et Lili ont toutes deux changé de vie à 180 degrés. Anne-Sophie était dans la communication et le design et Lili dans l'audiovisuel. La crise Covid serait-elle passée par là ? Oui répond Anne-Sophie, qui connaissait le monde associatif et souhaitait y revenir tandis que Lili, confinée sur l'île d'Oléron et alors sans travail choisissait un nouvel horizon professionnel, passant d'abord par le maraîchage puis par un an de formation, avant de rejoindre l'association Macadam Mouton où elle est aujourd'hui salariée à mi-temps.

Démarche environnementale et pédagogique

« Le soutien et l'adhésion de la municipalité de La Rochelle ont été très importants pour nous », souligne Anne-Sophie. Créée en 2022, Macadam Mouton ne possède pas de terres mais les moutons sont hébergés à l'année dans les marais de Tasdon et l'association travaille avec les collectivités environnantes, dans un rayon de trente kilomètres de La Rochelle.

Sur l'Ile de Ré, elle amène également des ovins au Défend à Rivedoux et au Preau à Saint-Martin, où elle travaille avec les éco-gardes de la CdC. En effet, par l'entretien naturel des sites, l'éco-pâturage se révèle positif pour la biodiversité : *« Au Preau, nous allons pouvoir cette année mesurer l'évolution »,* souligne Anne-Sophie avant d'ajouter que l'éco-pâturage est aussi un bel outil pédagogique et de sensibilisation auprès des différents publics, à commencer par les enfants.

Pendant ce temps et sans être gênés le moins du monde par les humains qui les entourent, nos moutons sont à la tâche, n'ayant pas perdu de temps pour s'attaquer à l'anarchique végétation. Bon appétit et rendez-vous dans quelques semaines pour admirer le résultat. Décidément, le mouton breton a tout bon !

Pauline Leriche Rouard

CHANTIER PARTICIPATIF

Une matinée pour nettoyer un marais avec les écogardes

Dans le cadre de la journée mondiale des zones humides, les écogardes de la Communauté de Communes proposaient samedi 3 février un chantier participatif dans un marais situé entre Saint-Clément et Ars.

Ils sont onze à avoir répondu à l'appel des écogardes de la CdC en cette matinée du 3 février. Sous un temps maussade, humide et froid, ces courageux de tous âges n'ont pas hésité à enfiler bottes et gants de protection pour récupérer tous les gravats jonchant ce marais proche du Grand Vasais. Georges et sa compagne, par exemple, sont venus de La Rochelle pour participer à l'effort collectif. *« On aime beaucoup l'île de Ré et sa nature, donc c'est normal de venir aider à l'entretenir. Et puis on profite, on est bien là au cœur des marais ! Et si en même temps on peut filer un coup de main, alors c'est parfait ! »*

Auparavant marais salant puis marais ostréicole, cette parcelle avait été laissée à l'abandon avant d'être achetée par le Conservatoire du littoral. Ce dernier en a confié la gestion à la CdC et à ses écogardes. *« Avec le temps, le bassin s'est envasé, les ouvrages qui le relient aux différents chenaux sont bouchés, l'eau a croupi, chauffée, et le*

(Lire la suite page 19)

© Aurélie Bérard

Les écogardes de la CdC étaient entourés de 11 volontaires pour nettoyer un ancien marais situé dans le site RAMSAR des marais du Fier d'Ars.

bassin est plein de dépôts. Notre objectif est de le renaturer », a expliqué en préambule Léonore Goffé, écogarde chargée de la gestion des zones humides.

Un enjeu écologique

Ce chantier participatif n'est qu'une première étape dans la renaturation du marais. Des travaux de curage et de restauration des ouvrages hydrauliques seront ensuite réalisés, et des îlots de nidification seront créés. Mais les oiseaux ne seront pas les seules espèces à en profiter. « *L'enjeu écologique est important. On essaie de conserver une mosaïque d'habitats pour toutes sortes d'espèces, avifaune, mais aussi piscicole et botanique. Par exemple, les anguilles viennent grandir dans ces bassins avant de retourner se reproduire de l'autre côté de l'océan atlantique. Il y a aussi des plantes très typiques qui poussent ici, dans ce bassin on a déjà repéré plusieurs macrophytes, des végétaux aquatiques des zones humides continentales.* »

Spontanément, les volontaires se sont répartis le travail. Une équipe s'est chargée de déplacer une barque à l'abandon, et une autre d'enlever les centaines de briques abandonnées au fond du bassin. « *Ces chantiers participatifs sont importants pour nous,* » explique Léonore Goffé. « *Déjà parce que ça nous donne un bon coup de main, mais aussi parce que ça fait partie des missions de la CdC de sensibiliser les gens. Ils sont contents de pouvoir aider et ça leur permet de s'impliquer sur le territoire.* » En deux heures de travail, le plus gros des déchets avait été évacué.

Aurélie Bérard

Zoom sur la Journée mondiale des zones humides

La Journée mondiale des zones humides (JMZH) est célébrée chaque année pour commémorer la signature en 1971 de la Convention sur les zones humides dans la ville iranienne de Ramsar. 54 zones humides d'importance internationale ont été inscrites en France au titre de cette Convention, et le site des marais du Fier d'Ars en fait partie.

Les zones humides sont le berceau de la diversité biologique. 40 % de toutes les espèces animales et végétales en dépendent. La moitié des oiseaux et la totalité des amphibiens en ont besoin pour vivre.

ESSAI

Véronique Riche-Lerouge dénonce la stratégie de labels

Mi-enquête mi-essai, *« Les labels pris en otage »* dénonce, exemples et anecdotes à l'appui, les dérives des labels officiels et publics pris d'assaut par l'agro-industrie avec la caution des pouvoirs publics.

© Nathalie Vauchez

Véronique Richez-Lerouge, journaliste engagée dans la défense des produits du terroir.

Élue locale*, femme de média et de terroir, Véronique Richez-Lerouge raconte comment et pourquoi les produits labellisés en appellation d'origine protégée (AOP), Indication géographique protégée (IGP), Label rouge, censés être aux avant-postes de la gastronomie et du goût, se vident de leur sens, ne sont plus synonymes de qualité et entretiennent des liaisons dangereuses avec des milliardaires planétaires qui jouent aux apprentis artisans. Ils se payent les dernières entreprises détentrices des savoir-faire et privatisent le terroir, sans que l'Institut national des appellations d'origine et de la qualité (INAO), n'y trouve rien à redire. Sur un ton humoristique, l'auteure passe au peigne fin les labels, bio compris, et prend des exemples dans différents secteurs, vin, fromage, beurre, salaison…

Véronique Richez-Lerouge ne donne quitus à personne. Elle explique que l'INAO censé être le gardien du temple, joue au pompier pyromane en attribuant des labels AOP et IGP dans les mêmes familles de produits et sur un même territoire, source de contentieux interminables dont les mastodontes sortent gagnants. Il ne fait pas de bien aux territoires, il les divise, et décourage les paysans.

Elle cite la colère des petits producteurs de charcuterie traditionnelle corse AOP concernant la nouvelle IGP 'charcuterie île de beauté', la guerre du camembert de Normandie AOP et bien d'autres exemples laitiers. Sont aussi évoqués la soumission des sauniers de l'Atlantique suite à la volonté de Bruxelles et de la France d'imposer un label bio dicté par un conglomérat d'industriels, les viticulteurs qui claquent la porte des appellations car ils veulent reprendre leur liberté.

La France, berceau des appellations d'origine, favorise l'émergence de filières labellisées à forte rentabilité, calquée sur un modèle industriel qui n'a pas sa place dans ce marché de niche.

L'auteure met en lumière la stratégie de l'État qui orchestre la concurrence entre labels, notamment dans le secteur du bio, avec l'émergence de certifications moins exigeantes comme la HVE, créant la confusion auprès des consommateurs et mettant en danger les agriculteurs engagés dans une démarche en Agriculture biologique, en contradiction avec les objectifs qu'il s'est lui-même fixés.

La journaliste alerte sur l'incapacité des filières protégées à endiguer la disparition des artisans et des fermiers, ces dépositaires légitimes des savoir-faire, avec toutes les conséquences sur la physionomie du paysage et l'effondrement de la biodiversité.

Qui sont les coupables ? Les acheteurs, les vendeurs, ou bien l'État ? Pour que les AOP, IGP, Label rouge et le label AB conservent leur effet bouclier, l'auteure propose de réformer le système et apporte des solutions de femme engagée et de terrain.

CP

**Conseillère départementale pour le canton de l'île de Ré.*

Les labels pris en otage

Erick Bonnier Editions – Hors collection

www.erickbonnier-editions.com

Disponible à partir du 22 février 2024 - 22€ - 326 pages

Bibliographie

Véronique Richez-Lerouge est l'auteure de plusieurs ouvrages sur les fromages, le lait cru et les labels :

– France, ton fromage fout le camp ! Michel Lafon, 2012 ;

– La Vache qui pleure, retour au lait naturel, une question de santé, Nouveau Monde, 2016 ;

– Main basse sur les fromages AOP, comment les multinationales s'emparent de nos appellations, Erick Bonnier, 2017 ;

– Le Manifeste du Bien-Manger, notre civilisation se joue dans notre assiette, Erick Bonnier, 2018.

Elle a fondé l'Association fromages de terroirs en 2001 pour la défense des fromages fermiers et a créé la Journée nationale du fromage.

VŒUX DU PRÉSIDENT DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE L'ÎLE DE RÉ

30 ans, l'âge de la maturité sereine

Ils étaient venus très nombreux, les Rétais, pour les discours, pour le buffet et/ou pour ce moment convivial où l'on rencontre forcément des têtes connues, alors que l'île joue la belle endormie en cette saison très creuse.

Près de mille personnes selon les organisateurs, en tout cas une salle polyvalente du Bois-Plage archi-comble, tous les maires de l'île, de nombreux élus, un ancien président de la CdC et plusieurs invités de marque « du continent », comme les îliens se plaisent à qualifier tous ceux qui doivent franchir le pont pour fouler notre beau territoire !

© Nathalie Vauchez

Déjà 30 bougies pour la CdC de l'île de Ré !

Petit retour en arrière

La Communauté de Communes de l'île de Ré a été créée en 1993 avec pour compétences l'aménagement du territoire, son développement économique et - auparavant prise en charge par le SIVOM, ancêtre de la CdC - la collecte et le traitement des déchets. De 1993 à 2009, se sont ajoutées la perception de l'écotaxe, la petite enfance et les pistes cyclables... Et en 2008, la prise de compétence logements pour les projets de dix logements et plus, seuil élevé rapidement à vingt logements. Ce fut le 1er acte de la stratégie politique mise en place par Lionel Quillet, élu au printemps 2008 à la tête de la CdC, succédant ainsi à Jean-René Girolet (décédé), Paul Neveur (présent dans la salle), Jean Le Mao (décédé), Léon Gendre (absent excusé). En 2009, la mise en conformité des statuts a amené la CdC à prendre la compétence environnement. En 2010, ce fut le Plan éducatif local, puis à partir de 2011, suite au traumatisme de Xynthia, la réalisation du premier PAPI et la mise sur orbite du second PAPI. La CdC commence aussi à travailler sur la modernisation de l'équipement culturel La Maline, pour quelque temps après, reprendre en régie directe sa gestion, auparavant assurée par l'ARDC (association).

En 2013, alors que les services de l'Etat instruisaient jusque-là les autorisations d'urbanisme, cette compétence est transférée à la CdC. Puis en 2015, avec la Loi NOTRe* la CdC prend la compétence tourisme et crée Destination Île de Ré, prenant la suite de l'association Île de Ré Tourisme. C'est à partir de cette date que, le SCoT* ayant été retoqué, elle travaille sur un PLUi*. En 2018, toujours dans le cadre de la Loi NOTRe la CdC prend la compétence GEMAPI*, puis en 2022 celle de l'Adolescence. Si certains de ces transferts ont été imposés ou rendus nécessaires par la loi, plusieurs d'entre eux, facultatifs, ont été décidés par le Conseil communautaire, le plus souvent à l'unanimité.

Droit devant !

La suite, qui lit régulièrement Ré à la Hune la connaît, avec le logement comme… pierre angulaire d'une politique volontariste de sauvegarde de la vie permanente. Mille logements réalisés par les communes (La Flotte et Saint-Martin furent à cet égard visionnaires) et la CdC (depuis 2008), permettant de loger environ 12 % des Rétais et un objectif affiché de 2000 logements, qui semble difficile à atteindre au vu du résiduel constructible. 300 logements sont « en route », le prochain programme à sortir de terre sera celui de Saint-Martin (25), suivi par d'autres.

(Lire la suite page 21)

© Nathalie Vauchez

Une salle comble pour une cérémonie des vœux toujours plus suivie par les Rétais.

VERBATIM

Catherine Desprez, 1ère vice-présidente du Département

Après avoir participé à la cérémonie des vœux de Lionel Quillet l'an passé, la présidente Sylvie Marcilly s'est rendue cette année sur l'île d'Oléron. Chaque île son tour !

« Le Département s'occupe de tous les âges de la vie, 50 % de son budget est dédié aux actions sociales... Le nouveau centre de secours de Sainte-Marie a été inauguré en 2023, suivra celui de Saint-Martin, puis celui d'Ars-en-Ré sur lequel nous avons quelques problèmes de contentieux. Le Département consacre un financement important à ces nouvelles casernes fonctionnelles... Il se préoccupe aussi d'environnement avec son réseau RespiRé financé avec la CdC, la navette – désormais gratuite – du pont a connu une progression de son trafic de + 50 % cette année, soient 50 000 véhicules de moins dans l'île de Ré... et des rentrées financières en moins pour le pont... Pour le Plan Digues, sur lequel travaille Patrice Raffarin, le PAPI 1 va s'achever, les études du PAPI 2 sont en cours... Environnement toujours, avec les sauniers, le Département a organisé en 2023 la 1ère édition du Festival Fleur de Sel, Véronique Richez Lerouge y a travaillé... L'île de Ré est un atout extraordinaire pour notre département. »

Jean-Philippe Plez, conseiller régional Nouvelle Aquitaine

« La Région a pour compétences l'économie/emplo/formation, la jeunesse, l'aménagement du territoire et la transition écologique et énergétique... Elle est loin et pourtant elle est dans le quotidien des habitants, nous travaillons avec les élus et acteurs des territoires, dans un dialogue constant. Dans le cadre du territoire de contractualisation La Rochelle-Ré-Aunis signé par Alain Rousset sur l'île de Ré en avril 2023, 32 projets co-financés par la Région concernent l'île de Ré, 13 ont été financés en 2023, dont la réhabilitation du bâtiment du quai de La Criée (Ars, projet CdC) ou encore la restauration de La Poudrière (Saint-Martin), sans oublier le Plan Alimentaire de Territoire... »

Olivier Falorni, député La Rochelle-Île de Ré

Il a participé à la majorité des cérémonies des vœux des maires de l'île de Ré, ainsi qu'à celle du président de la CdC.

« Nous avons vécu une année violente... Je souhaite que 2024 soit l'année du respect, de la solidarité et de l'espoir... Parfois les mots sont immenses, d'où l'importance de l'éducation et de la langue... Souvent les naissances sont indexées sur l'espérance, je souhaite que La France mise sur celle-ci, car le désespoir des peuples amène aux peurs et au pire... »

Suivez l'actualité de l'île de Ré sur **realahune.fr**

L'occasion pour Lionel Quillet de rappeler sa demande au préfet de pouvoir négocier avec les bailleurs sociaux et les services de l'Etat l'affectation prioritaire de quelques-uns de ces logements au personnel soignant de l'EHPAD, du CDAIR** et aux sapeurs-pompiers.

La CdC a déjà investi 25 M€ sur les terrains et subventions d'équipements pour les programmes de logements sociaux.

Autre sujet devenu prioritaire pour la CdC, celui de la régulation des meublés de tourisme. Un projet de règlement commun pour l'île de Ré sera proposé en ce mois de février aux délégués communautaires, avec vote de celui-ci au Conseil de mars 2024, pour une application par les communes qui le souhaitent à partir de janvier 2025. Dans le cadre du Programme local de l'habitat des premières mesures concrètes seront aussi décidées en 2024, parmi lesquelles des incitations financières pour encourager les propriétaires à louer à l'année et des aides à la rénovation énergétique.

Parmi les autres projets évoqués par Lionel Quillet, citons la reconstruction du centre de transfert, l'avancement sur la création d'un lieu de vie insulaire, pôle social et culturel intergénérationnel (validation du projet en 2024, livraison en 2026). La couverture des terrains de sports de sable au collège des Salières (livraison juin 2024) et la réhabilitation des bâtiments du quai de La Criée à Ars (fin des travaux juillet 2025) ont déjà été largement évoqués dans nos colonnes.

Maison du développement durable au Préau

Nouveauté annoncée lors de ces vœux, le projet d'une Maison du développement durable au Préau (Saint-Martin) visant à sensibiliser le grand public et les scolaires, installer une pépinière d'entreprises innovantes et lieu de ressources pour les associations environnementales. Le projet sera défini au 1er semestre 2024, pour une approbation par les élus au 2ème semestre 2024 et une livraison envisagée en 2026.

Deux autres projets sont lancés, celui du Schéma directeur cyclable : la piste La Flotte-Sainte-Marie est réalisée, celle prévue entre Saint-Martin et La Flotte en est au stade des négociations foncières, celle entre Sainte-Marie et Rivedoux fait l'objet d'études. Le plan de lutte contre l'érosion va débuter avec de premiers travaux à Saint-Clément, puis aux Portes et à La Couarde.

Après une distribution générale de tablettes de chocolats, et le discours du préfet, Lionel Quillet a invité le public au généreux buffet.

Nathalie Vauchez

**Loi NOTRe : Loi portant sur la nouvelle organisation territoriale de la République / SCoT : Schéma de cohérence territoriale / PLUi : Plan local d'urbanisme intercommunal / GEMAPI : Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations.*

***CDAIR : Centre départemental d'accueil de l'île de Ré.*

Un préfet à l'écoute

« La CdC de l'île de Ré donne à voir l'importance qu'a une intercommunalité dans l'administration d'un territoire et les négociations nécessaires. Elle a son lot de réussites, et est une collectivité un peu particulière, les Rétais ont différentes qualités que d'autres n'ont pas, un environnement un peu particulier, patrimoine naturel et vivant exceptionnel. », ainsi le préfet a-t-il commencé son discours.

« Concernant la transition écologique et le développement des énergies renouvelables, le CRTE a son rôle à jouer, pour donner de la cohérence stratégique aux actions menées. Il faut aller plus loin, avec la reconversion thermique des bâtiments, et le Fonds Vert peut contribuer aux rénovations écologiques.*

En matière de submersion marine, le PAPI est un plan très partagé. Pour l'érosion et la gestion du trait de côte, il convient de définir une stratégie, protéger le littoral là où il le faut, les Communes ne peuvent agir seules, l'intercommunalité et l'Etat sont à leurs côtés.

La transition démographique a un effet sur les écoles, il faut voir comment se projeter dans les trois ans, que vous donniez votre vision, en travaillant avec l'Education Nationale.

© Nathalie Vauchez

Le préfet Brice Blondel a répondu favorablement aux sollicitations du président de la CdC, Lionel Quillet.

Concernant l'EHPAD, il faut écouter, savoir trouver des compromis, avoir une capacité collective à faire venir des aides-soignants, on est au taquet, il faut lever les freins à l'emploi.

J'espère revenir vers vous prochainement avec une solution pour des logements prioritaires, nous cherchons des solutions concrètes. L'Etat est un apporteur de solutions, parfois ce sera « Non, mais à la place voilà ce qu'on vous propose ». Nous apportons aussi une méthode de travail, pour parfois corriger des habitudes.

Nous souhaitons tenir compte de la vision des élus de l'île de Ré, nous ne sommes ni dans le centralisme, ni dans la centralisation, mais dans des politiques partagées, avec des hommes et femmes qui s'engagent pour leur territoire. Nous n'aurons pas de dissensus, nous réussirons ensemble. »

Une approche plutôt agréable pour les élus rétais, et une sorte de « feuille de route » de ce qu'attend du président de la CdC et des maires le représentant de l'Etat en Charente-Maritime.

Au lendemain des vœux, Lionel Quillet ne cachait pas sa grande satisfaction quant à ce discours prometteur : *« Tout le monde ne s'en est peut-être pas rendu compte, mais le préfet a fait trois annonces très fortes : l'Etat est avec nous pour sauver l'EHPAD, il appuie fortement la signature d'une convention d'Insularité avec l'Education Nationale, visant à protéger nos écoles, et il n'a pas dit non pour que la CdC élabore un plan de lutte contre l'érosion et mène les travaux, évidemment là où la protection des populations est en jeu. Ce sont trois très bonnes nouvelles. »*

Nathalie Vauchez

***CRTE : Contrat de relance et de transition écologique.*

Ré à la Hune
LE JOURNAL D'INFORMATION GRATUIT DE L'ÎLE DE RÉ
Suivez toute l'actualité de l'île de Ré et communiquez dans :
Le site
La Newsletter (abonnement gratuit)
Le journal papier
realahune.fr
La page Facebook
ReALaHune
realahune@rheamarketing.fr 05 46 00 09 19 ReALaHune

POLITIQUE COMMUNAUTAIRE

GEM : *« Les projets avancent trop lentement »*

Le Groupe d'expression multiple (GEM), *« en opposition constructive »* au Conseil communautaire, a souhaité en ce début d'année faire un tour d'horizon des questions d'actualité de l'île de Ré. Nous reprenons tour à tour les propos de ses membres.

Didier Guyon : Le logement

« La vie permanente est en péril, des familles sont expulsées, il s'agit d'un processus ancien et les solutions auraient dû être anticipées, dès la construction du pont, les garde-fous n'ont pas été trouvés. La transformation de la location à l'année en location saisonnière fragilise l'île. Nous sommes favorables à la politique de logement social menée et à l'objectif à terme de deux mille logements sociaux. Des mesures de régulation vont être débattues prochainement entre les délégués communautaires, nous espérons qu'elles feront l'unanimité. On estime à cinq mille les logements saisonniers, si on établit des règles de changement d'usage sévères nous devrions pouvoir en faire basculer 10 % en logements à l'année, soit 500. La CdC agit dans le bon sens, mais elle a réagi tardivement et cela n'avance pas assez vite. Le PLH est toujours en cours d'élaboration, il est grand temps d'agir en créant des contraintes. »

Il est à préciser que l'opposition n'a pas voté en Conseil communautaire la feuille de route logement pour des questions de forme et non de fond, *« le choix de proposer une vice-présidente Logement ayant été annoncé publiquement avant même de l'avoir soumis au vote des élus. »*

Sur ce sujet Patrick Salez regrette aussi que la CdC n'ait pas ouvert un débat sur la majoration de la taxe d'habitation sur les résidences secondaires : *« Il y a une diversité de positions, la CdC n'a pas tenté de les harmoniser, contrairement à Oléron où les élus se sont accordés sur une position uniforme, sur Ré il n'y a eu aucune discussion. »*

Patrick Salez : Le Plan local d'urbanisme intercommunal (PLUi)

« En la matière, à savoir la façon d'utiliser notre sol sur les 10/15 ans à venir, cela ne va pas. Il faut réviser au plus vite le PLUi. Nous avons un solde démographique naturel négatif (-1%/an), il va être difficile de franchir le pas entre les 1300 logements sociaux réalisés ou en cours et les 2000 affichés, même les bailleurs sociaux ne sont plus au rendez-vous du fait du prix du foncier. Or seulement deux modifications ont été apportées au PLUi. Alors que le président de la CdC avait annoncé une révision lancée sous l'actuel mandat, il a finalement décidé de reporter celle-ci pour le prochain mandat. Une révision prend cinq ans, on aurait pu la lancer en 2024 pour qu'elle aboutisse en 2029. »

© Nathalie Vauchez

Patrick Salez, Patrice Raffarin, Julie Foulquier, Didier Guyon et Jean-Pierre Gaillard forment le GEM, groupe d'opposition qui se veut constructif au sein du Conseil communautaire.

Pourquoi cette révision est-elle importante ? *« Il faut revoir les règles de construction en étage, ainsi que le coefficient pleine terre, le nombre de place de stationnements par maison, se pencher sur la résilience architecturale et modifier les OAP (opérations d'aménagement programmées), enfin améliorer la performance énergétique des bâtiments. Tous ces sujets ne peuvent passer en modification, on va devoir attendre 2026/2027 pour lancer la révision. Ce sujet aurait dû être débattu en Conseil, il a été voté sans débat. Or il pèse sur la vie quotidienne. Les OAP, on les a préparées à la va vite, sur la base des plans masse, on réalise aujourd'hui qu'il reste trop peu de parcelles, il faut ouvrir d'autres OAP, pour de nouveaux projets de logements sociaux. On doit aussi se préoccuper de la ZAN (Zéro artificialisation nette). »*

L'élu ne regrette-t-il pas, du coup, d'avoir - avec plusieurs autres collègues de l'époque - fait tomber le SCoT (Schéma de cohérence territoriale) ? *« Non, car il était trop permissif pour la constructibilité. »*

Jean-Pierre Gaillard et Patrice Raffarin : La carte scolaire et l'EHPAD

« Nous avons deux préoccupations sociales, la première concerne les perspectives inquiétantes de la démographie scolaire. Le moratoire actuel, prévu dans le contrat d'insularité avec l'Education Nationale, ce n'est que reculer pour mieux sauter. Cela se traduira par un remaniement scolaire complet, avec des fermetures d'écoles. Plus on attend, plus on sera dans l'urgence et dépendant des décisions de l'Etat. Nous sommes encore en possibilité de faire quelque chose sous la houlette de la CdC. »

Sur ce premier sujet, Patrice Raffarin précise : *« Ce contrat de ruralité (son vrai nom) a été conçu pour des territoires très ruraux. J'ai été frappé lors de la 1ère réunion du discours de quelques élus, à l'opposé du ressenti des enseignants, un profond mal-être, qui ne souhaitent pas continuer d'enseigner en multi-niveaux, parfois jusqu'à 4 niveaux ! La Flotte et Rivedoux ne sont pas directement concernés par ce contrat, si nous le signons ce sera par solidarité avec les autres communes, pour autant nous ne signerons pas n'importe quoi. Il nous faut réfléchir à une réorganisation territoriale, dans la concertation. Le DASEN devait revenir vers nous pour cette concertation en janvier, ce n'est pas le cas pour le moment. »*

« Avec Jean-Paul Héraudeau je souhaite aussi intégrer dans ce moratoire le collège (NDLR : comme Ré à la Hune l'annonçait dans son dernier N° 273, une classe de 6ème et une de 4ème devraient fermer à la rentrée 2024 et sept classes en primaire seraient menacées assez rapidement). Nous demandons aussi au DASEN que soient intégrées dans ce contrat d'insularité deux classes ULIS premier et second degrés. Nous ne signerons cette convention que si ces trois conditions soient intégrées : une vraie réflexion sur la réorganisation territoriale, la prise en compte du collège, et la création de deux classes ULIS. » « Il faut voir comment relier l'aménagement du territoire et l'école, en tenant compte de l'intérêt pédagogique. Pourquoi ne pas envisager un pôle éducatif sur le nord de l'île ? Il est utopique de maintenir des classes avec douze élèves. Et même une école dans chaque commune, c'est du luxe, il n'y a qu'à l'île de Ré qu'il y a une école par village. »

Sur l'EHPAD, Jean-Pierre Gaillard estime que *« si cette problématique a bien été prise en charge par tous, rien n'est acquis, il ne faut pas faire croire à la population qu'il est sauvé, le nombre de lits a déjà baissé. Quand la CdC a acheté l'ancien bâtiment de la maison de retraite, où a été réalisé un programme de logements sociaux, elle aurait dû y réserver des logements pour les agents hospitaliers. »*

Patrice Raffarin : Le Plan Erosion

« La CdC a missionné le cabinet Casagec depuis 2013, on a dix ans de données sur l'évolution du trait de côte de l'île de Ré, tout cela pour découvrir qu'il subit une érosion ! Or le Département a déjà agi au côté d'Oléron, alors que Ré semble découvrir le sujet. Les services du Département m'ont rappelé qu'une convention a été signée le 4 juillet 2019 entre le Département et la CdC de l'île de Ré, à la suite de la prise de compétence GEMAPI. Elle prévoit une subvention départementale de 20 %. Or, à ce jour, le président de la CdC ne s'est pas manifesté auprès de nous. »

Julie Foulquier : Le pôle de services à la population

On le sait, un pôle social, culturel et jeunesse est en cours de configuration, prévu sur le site du « Fond La Noue » encore appelé « Les Guignardes », à l'entrée sud du Bois-Plage. *« Nous avons eu une première réunion avec une cinquantaine d'acteurs du territoire en fin d'année. Le sujet est très intéressant, ce pôle sera un vrai plus pour le territoire, avec un guichet unique des services sociaux, une ouverture plus large que La Maline aux pratiques culturelles, l'Ecole de Musique, etc. Je m'interroge toutefois, comment se feront les choix des activités retenues. Un vote serait prévu en mars, c'est beaucoup trop tôt, des sujets n'ont pas encore été abordés, comme la dimension environnementale des bâtiments ou encore la mobilité. C'est bien de donner aux jeunes un endroit où se regrouper, mais il faut qu'ils puissent s'y rendre. Ce projet nous intéresse vraiment, il faut se poser de vraies questions, qui assurera la gouvernance de ce lieu, par exemple ? Sa livraison est prévue fin 2026, cela paraît très serré. »*

Propos recueillis par Nathalie Vauchez

Suivez l'actualité de l'île de Ré sur **realahune.fr**

PROTECTION ANIMALE

Deux nouvelles associations pour les chats errants

L'une est née en 2023, l'autre tout récemment. Au Bois-Plage et à Loix un même objectif, la protection des chats dits « libres ».

DR

Livré à l'errance, ce chaton souffrait du coryza… quelques semaines plus tard, le voilà métamorphosé et en pleine forme.

Le sujet revient régulièrement dans nos colonnes et chaque amélioration d'une situation endémique mérite d'être saluée. Alors que des associations sont depuis longtemps implantées (et soutenues) dans les communes du Sud, il y a encore comme on dit, des 'trous dans la raquette'. Désormais bouchés au Bois-Plage et à Loix, deux communes qui en avaient besoin.

Au Bois-Plage, leschatsboitais libres

La présidente de l'association Michèle Courtois est venue accompagnée de sa vice-présidente Marie-Claire Poggi, également référente « errance féline » de la Charente-Maritime pour One Voice, structure associative nationale, sérieuse et reconnue, créatrice du projet Chatipi.

Pour Marie-Claire, il faut avoir conscience que l'errance féline, ce sont quelque onze millions* de chats livrés à la misère, à la faim, à la soif, aux maladies et violences diverses. Insupportable pour cette engagée œuvrant sans relâche pour sensibiliser à l'indispensable stérilisation, et alliée efficace pour Michèle Courtois.

Créée en avril 2023, l'association leschatsboitais libres a fort à faire et Michèle a besoin de familles d'accueil pour préserver la vie des chatons avant qu'ils ne soient stérilisés et remis en liberté… surveillée par des bénévoles chargés de leur nourrissage et également en nombre insuffisant. « *Actuellement je ne sais plus où mettre les chats* », affirme Michèle. S'ajoute à cela les aléas de la météo et des problèmes financiers. Car dans l'attente d'une subvention, c'est elle qui finance une large part des stérilisations, les bons de la Fondation Bardot se montant à cinq par an.

Particulièrement engagée, Michèle regrette le mauvais accueil de certains Boitais. « *Les gens s'insurgent et pensent qu'il faut laisser les chats se reproduire. Ils n'ont pas conscience de la misère que cela entraîne* », s'agace-t-elle. De son côté, Marie-Claire Poggi confirme recevoir les mêmes commentaires lors des actions One Voice en faveur de la stérilisation féline. « *Ou alors des personnes jugent que je ferais mieux de m'occuper des humains* », raconte-t-elle, précisant qu'à ceux-là, elle demande ce qu'ils font eux. « *La plupart du temps, la réponse est : 'rien'* », ironise-t-elle.

Difficile de lutter contre les préjugés et idées reçues. Mais Michèle Courtois ne lâche rien pour trouver des solutions passant par la collecte alimentaire en supermarché ou même un concours de belote, et se réjouissant par ailleurs du soutien reçu par la municipalité boitaise, où un projet Chatipi devrait bientôt voir le jour. L'élu Jean-François Beynaud, le confirme et pour l'heure il est en quête d'un terrain propice à son installation.

Solidarité pour *Les chats libres de Loix*

Dernière née du territoire, l'association de Chica Bigarnet bénéficie elle aussi du soutien de la municipalité mais aussi de nombreux Loidais. Côté mairie, c'est simple, l'association y est domiciliée et transmet à l'association les messages signalant chats et chatons livrés à l'errance. « *Une amie s'occupait depuis des années de nourrir les chats errants plus ou moins regroupés dans un lieu du côté de la déchetterie* » nous explique Chica, évoquant également d'autres initiatives individuelles de nourrissage de par le village. « *Une dame a appelé pour signaler la présence de chatons et leur mère nourris dans son jardin mais elle devait partir. Grâce à Danièle le Floch (La Flotte) et Michèle Courtois (Le Bois), nous avons pu les récupérer* », raconte-t-elle. Tout cela a conduit à la création de l'association.

Le nombre de chats errants ? Difficile à dire mais il semble qu'ici, la situation soit un peu différente. « *Loix est à l'écart, il y a peut-être moins de circulation des félins* », suggère Chica dont la structure, en fonction officiellement depuis janvier, n'a pas encore eu le temps de faire un véritable état des lieux. A Loix comme ailleurs, il est nécessaire de sensibiliser à la nécessité de la stérilisation des mâles et femelles et « *j'ai envie d'un vrai partage avec la population* », souligne Chica qui souhaite également améliorer l'endroit où les chats se retrouvent du côté de la déchetterie.

Composé de trois personnes, le Bureau de l'association peut aussi compter sur quatre à cinq personnes investies depuis longtemps. « *Tout le monde est solidaire* », se réjouit Chica évoquant quelques situations critiques comme ces personnes âgées partant en EHPAD et propriétaires d'un chat dès lors livré à lui-même car abandonné par la famille. Quelques soucis à régler quand même avec les chasseurs : « *Le propriétaire d'un chat (non errant donc) l'a vu revenir blessé par des plombs* », signale Chica, espérant en un dialogue constructif même si « *les chasseurs n'aiment pas les chats jugés comme prédateurs* », précise-t-elle. Sans commentaires.

Au Bois-Plage comme à Loix, les félins peuvent désormais compter sur la vigilance de ces deux associations. Mais il y a fort à parier que Chica Bigarnet, et par extension les autres associations dédiées aux chats errants, iront souvent plus au nord de l'île. Car de ce côté-là, tout reste à faire…

Pauline Leriche Rouard

**Chiffre de l'année 2018*

Chatipi, un projet bénéfique à tous

Pour faire face à l'irresponsabilité et à la cruauté mais aussi… à l'obligation des maires « responsables légaux des chats errants de leurs communes ».

Installé dans un espace public, un projet Chatipi assure aux chats errants un refuge où ils pourront être nourris et abreuvés. La création d'un Chatipi est tri-partite, engageant une mairie, une association et One Voice dans une collaboration encadrée. Les obligations légales sont remplies avec éthique, les félins, stérilisés puis relâchés dans le refuge, ont de meilleures conditions de vie et les associations peuvent effectuer sereinement leur travail. Un trio gagnant pour lequel One Voice s'investit, aidant notamment à la constitution du dossier. Il existe en France quarante-trois Chatipi (réalisés ou en cours), dont un à La Flotte, inauguré l'année dernière.

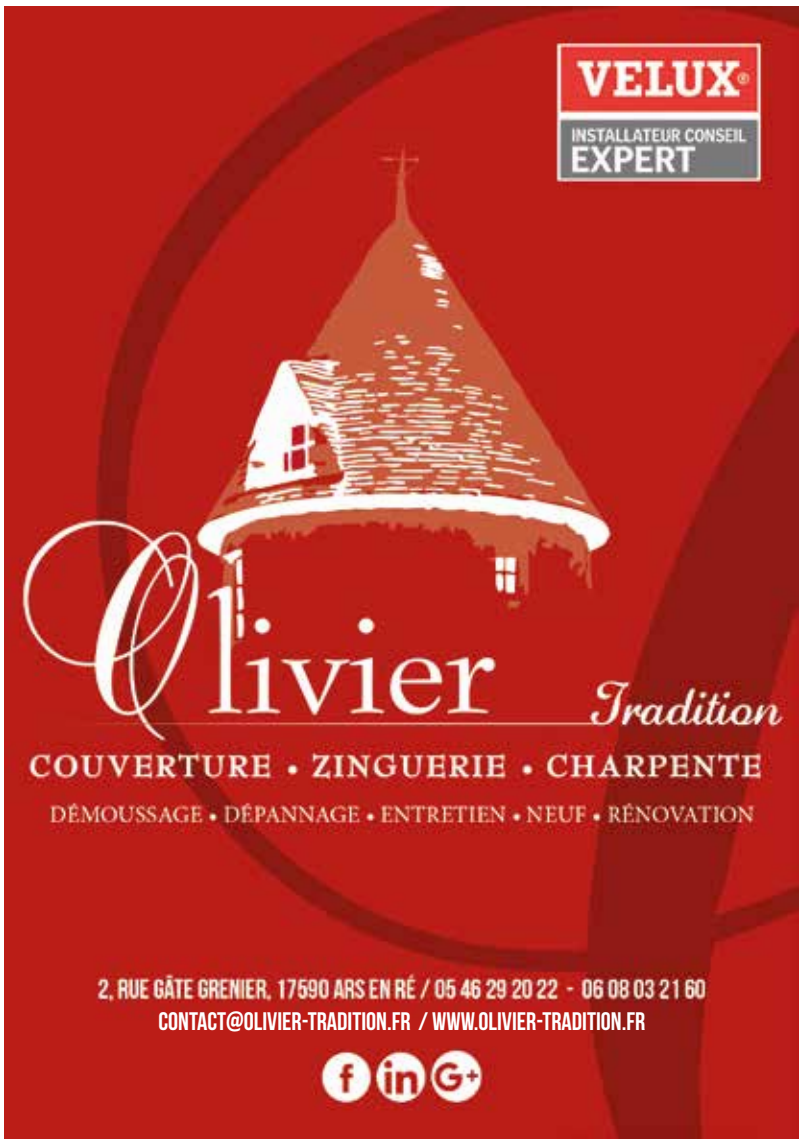

JOURNÉE DE RÉFLEXION COLLECTIVE

Comment « *faire famille autrement* » ?

Tel est le fil rouge de cette journée de réflexion collective - qui s'annonce passionnante ! - visant à repenser collectivement la parentalité dans notre société.

Les associations rétaises *Le Bocal, agitateur de lien social* et *Coquille*, co-organisent, en partenariat avec de nombreux acteurs locaux et avec le soutien de la Communauté de Communes de l'Ile de Ré, de la CAF et du Département de Charente Maritime, ce tout premier événement. Au programme sont prévus des conférences, tables rondes, ateliers pour les enfants, avec une clôture de la journée en musique. « *L'objectif est de repenser les liens familiaux, bouleverser les liens sociaux. La famille est une institution mouvante, en perpétuelle redéfinition selon les époques, les changements sociaux et la recherche scientifique. Elle est la pierre angulaire de la société, puisqu'elle instaure dans la sphère privée l'expérimentation du "vivre ensemble". Ainsi, les liens de parenté, le rapport à l'enfance, la grand-parentalité, le couple, les rôles dans la famille, etc. sont autant de sujets sur lesquels il sera bon de s'attarder lors de cette journée de réflexion.* », expliquent les organisatrices.

Deux intervenants de renom

Journaliste à l'Obs, spécialiste des questions de parentalité, genre et sexualité, également autrice de deux ouvrages : *Enceinte tout est possible* et *Choisir d'être mère* (Lattès), où elle déconstruit les idées reçues sur la grossesse et défait les tabous autour de la maternité, Renée Greusard animera à 14h une conférence intitulée « *Et si on repensait notre idée de la famille ?* »
Conférencier et auteur du podcast *Papatriarcat,* dans lequel il s'engage pour les droits des enfants et pour une paternité affirmée, auteur du guide *Tu vas être papa* (First), Cédric Rostein interpellera l'auditoire sur le thème « *Et si on repensait la place donnée aux enfants ?* », le matin à 11h.

Nouvelles parentalités

Huit tables rondes s'articuleront, à partir de 12h puis de 15h15, autour de sujets qui interpellent tous les parents d'aujourd'hui, tels « L'usage du téléphone avec nos enfants, « La construction du lien adulte/enfant » ou encore « La parole des enfants dans la famille ».
De nombreux acteurs de la parentalité et de l'accompagnement aux familles de notre territoire de l'Île de Ré-La Rochelle : Communauté de Communes de l'île de Ré, PMI, Ré-Clé-Ré, Crèche Les Petits Drôles, Intégré, L'Etoile de Familles, La Maison de l'Afrique, etc. seront présents sur les tables rondes ou dans les animations proposées aux familles.

Activités pour les enfants

En effet, en parallèle des conférences et tables rondes, des ateliers sont organisés pour les enfants de 3 à 11 ans, afin que les parents puissent se concentrer sur les échanges. Ainsi, la journée s'ouvrira à 10h sur un atelier « Contes et comptines », animé par la PMI. Puis suivront des ateliers de yoga (3 à 6 ans, puis 6 à 9 ans) par O Yoga de Ré, d'éveil musical (3 à 6 ans) par Fernanda Cabaluz ou encore éveil artistique par Fernanda Cruces (7 à 11 ans).
Une clôture en musique est prévue de 16h15 à 17h, pour grands et petits, avec le duo mère-fille *Mamati.*
Les jauges étant limitées, les inscriptions via Helloasso sont fortement recommandées !

Informations recueillies par Nathalie Vauchez

"Faire famille autrement"
Samedi 10 février de 10h à 17h
à la résidence senior Les Jardins d'Arcadie et dans le Centre Eveil à Soi, au Bois-Plage en Ré, avenue des Gollandières.
Entrée libre et gratuite, sur inscription préalable via Helloasso

CRÉATION - LE BOIS-PLAGE EN RÉ

EveilàSoi, nouveau centre santé-bien-être

Il a ouvert ses portes début janvier au Bois-Plage à quelques pas de l'océan.

Si le centre EveilàSoi a pris place dans l'enceinte de la résidence Séniors Les Jardins d'Arcadie, il n'est pas réservé aux seuls résidents, loin de là. Rencontre avec son initiatrice Audrey Péreira.

Un enfant et une crise sanitaire plus tard…

Ostéopathe à Saint-Martin pendant treize ans, voilà Audrey Péreira installée au Bois-Plage, où elle a trouvé le lieu propice à la réalisation d'un projet qui lui tenait à cœur et nous ramène avant 2020 et la crise sanitaire.
« *Avec plusieurs amies praticiennes partageant les mêmes valeurs, nous nous étions rendues compte que nous avions plusieurs patients en commun* », explique Audrey. De ce constat naît une réflexion collective prenant corps dans un projet mais aussi dans la création de l'association Un Pas Vers Soi, qui prévoit un évènement en mars 2020. Évidemment il n'aura pas lieu. Le temps se suspend, d'autant plus pour Audrey qui met au monde son second enfant en août 2020 puis s'engage dans une formation de trois ans pour ajouter à ses compétences d'ostéopathe celles de la psychosomatique. De quoi s'agit-il ? « *D'aller chercher l'origine émotionnelle d'une pathologie* », explique-t-elle.
A Saint-Martin, et Audrey étant désormais secondée par une collaboratrice, les murs se font étroits. Résolument, l'ostéopathe part en quête d'un autre lieu.

Projet commun

L'idée d'une offre complémentaire au sein d'un même cabinet revient et Audrey reprend contact avec ses amies qui, pendant ce temps, ont poursuivi leur chemin. Se trouvent ainsi réunies aujourd'hui au Bois-Plage ostéopathie bien sûr avec Audrey Péreira et sa collaboratrice Julie Colleu, Marie Scherrer pratiquant le shiatsu, Corinne Texier Caspar la réflexologie et la thérapie olfactive, Cinthia Decelle, naturopathe et enfin Hélène Massé, somatothérapeute. Trois d'entre elles dispensent également des séances de yoga et différentes formes de massages.

Une approche holistique

Du grec *holos*-entier. Les thérapies dites holistiques considèrent l'individu dans sa globalité et ses différentes dimensions, physique, énergétique, mais aussi émotionnelle, psychique et comportementale.

« *Nous ne sommes pas qu'un symptôme* », affirme Audrey Péreira exprimant à travers cette devise le fondement de son travail. Il s'agit donc tout d'abord d'écouter et de comprendre les raisons de la demande puis de définir une stratégie d'accompagnement personnalisée. Parce que finalement, nous sommes tous uniques, nous n'avons pas les mêmes attentes ni les mêmes besoins. Et si Audrey Péreira est porteuse du projet moral, toutes les praticiennes ont signé une charte d'engagement mettant au centre ceux et celles qui poussent la porte en quête de mieux-être.
Qui ne s'est pas un jour demandé d'où venait cette douleur chronique dans le dos sans la moindre pathologie par ailleurs ? Ce n'est là qu'un exemple courant mais la conscience du corps, de l'impact que peuvent avoir sur lui notre environnement et nos parcours de vie est sans doute le premier geste de bienveillance à faire envers soi-même.

© PLR
Le centre EveilàSoi donne un sens nouveau au travail d'Audrey Péreira.

Pauline Leriche Rouard

Centre EveilàSoi
22, avenue de la Plage au Bois-Plage
Informations et contact :
centre-eveilasoi.com

PORTRAIT D'ARTISTE

Anne-Laure Nivet, une vie en mouvement

L'association *Contempo Ré Danse* fête cette année ses 20 ans. A sa tête : la danseuse et chorégraphe Anne-Laure Nivet, professeure de danse passionnée et inspirante pour les centaines de Rétaises et Rétais qu'elle a éveillés à la danse.

© Tanguy Moalic

Anne-Laure Nivet, entourée de ses élèves lors du spectacle 2018 de Contempo Ré Danse.

Elle semble infatigable. Déjà vingt ans qu'elle enseigne sur l'île de Ré, mais Anne-Laure Nivet transmet sa passion de la danse avec toujours le même plaisir. Et ce n'est pas tout ! Elle chorégraphie des spectacles, participe à de nombreuses créations, enseigne aux futurs professeurs de danse au sein du Pôle d'enseignement supérieur de la musique et de la danse de Bordeaux (PESMD), et continue elle-même à se former. « *Je suis passionnée par le mouvement et le corps,* » dit-elle. « *Le mouvement, c'est la vie ! En ce moment je suis une formation en anatomie-physiologie. Cela me permet de mieux comprendre la fonctionnalité de chaque mouvement. Et puis j'améliore mon potentiel, je peux me renouveler et enrichir ma pratique pédagogique. Mes élèves me font confiance et je leur dois bien ça !* »

Depuis 2004, Anne-Laure en a vu danser, des enfants ! Ainsi que de nombreux adultes, qui suivent ses cours depuis plusieurs années. Chacun de ses galas est un spectacle de qualité. Anne-Laure met dans toutes ses chorégraphies le même engagement, quel que soit l'âge des danseurs sur scène. « *J'aime créer, j'adore ça même ! Et j'aime voir mes élèves évoluer au fil des ans. C'est un grand bonheur, c'est motivant et très touchant.* »

« C'était mon rêve d'habiter sur l'île de Ré »

Son petit plus, c'est aussi la pédagogie. Car avant d'être professeure de danse, Anne-Laure était professeure des écoles. C'est ainsi qu'elle a commencé sa carrière, sur l'île de Ré, en 1998. « *Je suis originaire de Limoges, mais mon grand-père avait une maison à La Couarde, et j'ai toujours follement adoré être ici. À un moment je me suis dit : pourquoi est-ce que mon quotidien ce ne serait pas d'être dans un endroit qui me rend si heureuse ? C'était devenu un rêve d'habiter sur Ré.* » Têtue et déterminée, elle a rapidement obtenu ce qu'elle voulait et a commencé sa carrière d'institutrice à 23 ans à Sainte-Marie.

La danse, elle, était déjà omniprésente dans sa vie, et ce depuis l'âge de 4 ans. Elle a d'abord suivi les cours de danse classique et de musique (hautbois) au Conservatoire de Limoges étant enfant, puis ceux du Conservatoire de Poitiers pendant ses études, et enfin ceux du Conservatoire de La Rochelle, dès son installation sur l'île de Ré, dont elle est ressortie Médaillée d'or et avec le Diplôme d'études chorégraphiques en poche ! À La Rochelle, elle a suivi en parallèle des ateliers improvisation-création avec la Compagnie Régine Chopinot, qui ont changé sa pratique de la danse. « *C'est avec Régine Chopinot que j'ai appris le contemporain. Le classique, qui est une danse très technique, m'avait figée. Elle était gravée dans mon corps et il a fallu me défaire de cette technique-là. Ça a été très long. En danse contemporaine, tu ne te caches pas derrière la technique, ça va chercher beaucoup plus profond, c'est plus authentique, plus proche de ce que tu es et de ce que tu peux réellement donner.* »

Un supplément d'âme

Une rencontre, en 2001, l'a fait basculer vers la danse professionnelle. « *A l'époque j'avais une classe de CE1-CE2 à Rivedoux, et j'ai organisé pour mes élèves un stage avec la chorégraphe Marion Bati. C'était absolument génial et ça m'a donné envie. J'adorais mon métier, enseigner, et je me suis rendue compte que je pouvais allier cela à ma passion de toujours, la danse. Enseigner la danse, ça m'apporte un supplément d'âme. J'ai toujours aimé l'artistique et je voulais être encore plus près de ce que je suis au fond.* »

C'est ainsi qu'Anne-Laure est retournée à l'école (PESMD de Bordeaux) et a obtenu en deux ans son Diplôme de professeure de danse. Elle a tout de suite créé *Contempo Ré Danse* au Bois-Plage et s'est faite repérer par plusieurs compagnies, comme « Les passeurs d'oz » en Bretagne, « Aléa Cita » en Vendée, ou la compagnie « Toufik OI » à La Rochelle.

De multiples projets

Contempo Ré Danse est aujourd'hui la plus grande école de danse de l'île de Ré, avec en moyenne 150 élèves chaque année. Deux professeures de danse l'ont rejointe dans l'association, Églantine Lucas et Joséphine Perot, et Ablaye donne des cours de danse africaine. Anne-Laure, elle, propose également des cours de yoga. Elle a aussi à cœur de développer de nombreux projets sur l'île de Ré, mêlant les générations et les univers, tel le projet de danse-écologie en 2019 qui avait emmené ses danseurs à créer et se produire chez des maraîchers de l'île. Elle continue à chorégraphier des pièces professionnelles, tel le duo « *Esca'belle* » en 2023, et à danser pour d'autres compagnies, comme le dernier spectacle de Donin en cours de création.

Bref, Anne-Laure fait danser l'île de Ré depuis vingt ans, et elle n'est pas près de s'arrêter !

Aurélie Bérard

© Tanguy Moalic

Anne-Laure Nivet enseigne la danse contemporaine depuis 20 ans, aux enfants et adultes, toujours avec le même enthousiasme.

BIBLIOTHÈQUE

Anniversaire « en famille » à La Couarde

C'est par ces mots que Patrick Rayton qualifie la joyeuse soirée fêtant les dix ans de la bibliothèque le vendredi 2 février.

Parmi les étagères de livres, plusieurs élus de la municipalité, la vice-présidente de la Communauté de Communes déléguée à la culture Danièle Pétiniaud-Gros, des bibliothécaires d'autres communes et surtout nombre de Couardais de tous âges, venus partager ce moment avec Michèle Sebbar et son équipe de bénévoles. Musique, confettis, gâteau… il ne manque rien à cette fête d'anniversaire qui s'ouvre avec la troupe d'improvisation théâtrale couardaise « *A guichets ouverts* » et son animation culturelle pleine d'humour.

© PLR

Un anniversaire qui est aussi celui de la reconnaissance pour Michèle Sebbar et les bénévoles de la bibliothèque.

10 ans ? Plutôt 20 en fait

Dix ans, c'est l'âge 'officiel' de la bibliothèque couardaise telle qu'elle est aujourd'hui. Mais il faut aussi considérer les dix ans préalables qu'il aura fallu pour qu'elle ouvre ses portes, comme le rappelle Patrick Rayton, évoquant « *le plan de référence Que sera La Couarde en 2016 ?* », initié en 2003, alors qu'il était 1er Adjoint du maire Paul Neveur. « *La bibliothèque y était inscrite* », souligne-t-il. Devenu concret en 2009, il faudra ensuite au projet deux ans de travaux planifiés en deux temps.

Pari réussi

Pour gérer et animer la bibliothèque, il faut quelqu'un car impossible d'en demander trop aux bénévoles. Il est alors envisagé « *une mutualisation avec Loix pour recruter une professionnelle* », se souvient Patrick Rayton. Finalement, Loix jette l'éponge faute de budget. La municipalité fait alors le pari d'assumer seule un temps plein, « *pari réussi* », se réjouit le Maire de La Couarde, soulignant « *la compréhension de la vie associative de Michèle Sebbar et son feeling avec les enfants* ».

La Couarde met les moyens, plus de dix mille euros d'achats de livres la première année. De son côté Michèle Sebbar s'investit sans compter, s'emparant du dossier TAP* alors en vigueur, créant animations, spectacles, accueil scolaire, concerts, rencontres, expositions etc., toujours soutenue par les bénévoles.

Et objectif atteint

« *La bibliothèque est un élément important de la vie permanente* », affirme le maire de La Couarde. Preuve en chiffres, elle est aujourd'hui riche de 590 adhérents (contre 250 en 2013). « *Une satisfaction pour nous tous* » souligne Patrick Rayton remerciant chaleureusement Michèle Sebbar « *qui a su fédérer les bénévoles* ». « *Le chemin continue* », conclut-t-il évoquant la volonté de la municipalité de « *créer une passerelle avec l'espace numérique* » partageant les locaux et dont la bibliothécaire est également responsable.

Fin des discours… la soirée se poursuit en musique autour d'un buffet avant de souffler les bougies d'un gros gâteau. Tout dans cette manifestation illustre l'importance d'une bibliothèque dans la vie d'un village : la culture bien sûr mais aussi l'indispensable lien social et le partage intergénérationnel. Mais c'est sans doute l'élue Peggy Luton qui la définit le mieux : « *La bibliothèque, l'endroit où tout est possible !* ».

Pauline Leriche Rouard

**TAP : Temps d'activités périscolaires.*

ÉVÈNEMENT CULTUREL

Le Printemps des Poètes placé sous le signe de La Grâce

La poésie sera à l'honneur du 8 au 23 mars à Ars-en-Ré.

Pour la deuxième année consécutive, l'Association d'Information Arsaise, en partenariat avec les acteurs culturels de la commune et avec le soutien de la mairie, participe à cette manifestation internationale imaginée il y a 25 ans par Jack Lang.

La 20ème édition avait pour thème L'Ardeur, puis ce fut La Beauté, Le Courage, Le Désir, L'Éphémère, et Les Frontières. 2024 célébrera La Grâce, « *cet instant insaisissable, plus ou moins long, qui nous fait passer d'un simple moment de vie à quelque chose d'autre, de grand, qui nous ravit et nous remplit de bonheur* ». C'est ainsi que Pierre Boeuf, membre de l'AIA à l'initiative du Printemps des Poètes à Ars-en-Ré, définit le thème qui a été choisi cette année.

La Grâce dans tous ses états

Le programme de la manifestation s'articule en quatre parties : « poésie libre » dans la rue les vendredis matin, ateliers à la bibliothèque les samedis matin, carte blanche pour des associations sur deux après-midis, et spectacles les samedis soir.

Les vendredis 8, 15 et 22 mars, de 11h à 12h30, l'association donne rendez-vous à tous ceux qui souhaitent lire, dire ou chanter un poème sur la place de l'église pendant le marché.

Les samedis 9, 16 et 23, de 10h à 12h30, des ateliers d'écriture seront proposés, sur inscription, à la bibliothèque.

Le 9, de 20h30 à 22h30, dans la salle des fêtes, les voix des chorales des Hautes Raises et des Gaillards des Pertuis accompagneront des textes lus par les deux troupes de théâtre du village.

Le mercredi 13, de 15h à 16h, l'école de musique rétaise et l'accueil de loisirs Méli Mélo organiseront une animation dans la salle des fêtes.

Le samedi 23 mars, de 17h à 19h, Ré jeunesse et le Centre départemental d'Accueil de l'Ile de Ré se prêteront au jeu de l'improvisation dans la salle des fêtes.

Le même jour, à 20h30, pour clôturer ces trois semaines de manifestations, la troupe des RéActeurs et celle de La Mer Écrite présenteront un spectacle poétique dans la salle des fêtes. Une bouvette précèdera cet événement de 19h30 à 20h30.

Pour toutes ces manifestations, la participation est libre.

Un projet qui fait parler

Cette année encore, l'objectif de l'AIA est de créer une dynamique culturelle autour de la poésie. A cette fin, l'association a fédéré des partenaires divers et variés qui ont à cœur de partager avec le plus grand nombre leur goût et leur intérêt pour les mots. Cette 25ème édition a fait l'objet d'une polémique concernant le choix du parrain de l'événement. D'après Pierre Boeuf, « *La littérature, et à plus forte raison la poésie, sont des espaces de créativité, d'intelligence et de tolérance où les mots s'amusent ou s'entrechoquent pour notre plus grand plaisir* » ; s'il ne souhaite pas prendre part au débat, il tient néanmoins à remercier les 1200 « illustres inconnus » signataires qui ont mis un coup de projecteur sur le Printemps des Poètes. De grâce, laissons maintenant place à la poésie.

DR

Laura Silhol

Suivez l'actualité de l'île de Ré sur **realahune.fr**

SPECTACLE MUSICAL

« On a tous quelque chose en nous de Dabadie »

« *Dabadie ou les choses de nos vies* », spectacle musical et théâtral, entremêle chansons et cinéma pour nous faire voyager dans l'œuvre monumentale de Jean-Loup Dabadie. Mis en scène par Emmanuel Noblet, il est né d'une idée de la chanteuse Clarika. Interview.

Ré à la Hune : Clarika, comment vous est venue l'idée de ce spectacle ?

Clarika : Je suis une fan des films de Claude Sautet, notamment *César et Rosalie ou Les choses de la vie.* Ces films, que l'on doit aussi à Jean-Loup Dabadie puisqu'il en fut le scénariste, je les regarde régulièrement depuis que je suis petite. Et puis un jour j'ai fait le lien entre ces films-là et les chansons dont Jean-Loup Dabadie a écrit les paroles et qui sont des tubes incontournables, c'est à dire les chansons de Polnareff, Dutronc, Julien Clerc… Tous ces mots ont un point commun, un homme en commun, Dabadie, et je me suis dit qu'il y avait un truc à faire autour de cette œuvre.

Pendant 1h15, ce spectacle reprend des centaines de mots et de références aux textes et dialogues de Dabadie. Comment avez-vous travaillé ?

Tout d'abord il faut dire qu'il n'y a pas un mot dans ce spectacle qui n'est pas de Jean-Loup Dabadie ! Chaque mot, chaque texte répond à un autre mot, à un autre texte ! Je me suis entourée de la chanteuse Maissiat, avec qui j'ai l'habitude de travailler, et du comédien Emmanuel Noblet qui est lui-même un très grand fan de Dabadie. On a commencé par tout écouter, tout regarder, car on ne voulait passer à côté de rien. Ensuite on a passé une semaine de résidence à sélectionner. Ça n'a pas été facile, il a fallu renoncer à tant de belles choses ! Emmanuel est reparti avec ce premier corpus et là, il a taillé, ajusté, on peut dire qu'il a fait de la haute-couture, il a tout brodé pour arriver à ce spectacle très précis. Il a aussi créé un rôle sur mesure pour notre musicien, Mathieu Geghre, encore une fois uniquement grâce à des textes de Dabadie. Tout s'entremêle, films et chansons. Ce n'est pas un hommage, pas une biographie, c'est une plongée dans son œuvre écrite.

Quel en est le fil rouge ?

Les choses de nos vies ! Car Dabadie raconte toujours la même chose : les choses de la vie. D'où le titre du spectacle. Dans toute son œuvre, il parle d'amour, de séparation, du temps qui passe, des choses très quotidiennes qu'il incarne avec sa poésie, sa justesse des mots et sa simplicité. Ce n'est jamais trop cérébral, ça touche au cœur directement et tout le monde peut s'y reconnaître. Quel que soit l'âge d'ailleurs. Son œuvre s'adresse à tout le monde.

© Pascal Gely Hans Lucas

« Dabadie ou les choses de nos vies », spectacle musical et théâtral, entremêle chansons et cinéma.

Jean-Loup Dabadie semble éternel à vos yeux…

Oui, car peu importe que ces films datent des années 70, ils parlent à tout le monde et sont restés très actuels. Même sa manière d'écrire est actuelle. Il est très direct, il n'y a pas de fioriture, mais en même temps c'est très précis et c'est comme ça qu'il nous touche. Même pour les nouvelles générations, ces films et chansons sont devenus des classiques qu'on aime bien re-regarder, et ré-entendre dans une autre perspective grâce à ce spectacle. En réalité, on a tous quelque chose en nous de Dabadie !

Propos recueillis par Aurélie Bérard

« Dabadie ou les choses de nos vies », La Maline, samedi 24 février à 20h30. De 15 à 25€.
www.lamaline.net

LA JAVA DES BALEINES

Un comité de programmation ouvert à tous

Le 7 mars, l'association Label Oyat vous invite à choisir la programmation de la Java des Baleines !

DR

En août 2024, les musiciens de jazz Matthieu Naulleau et Matthieu Desbordes avaient mêlé leur univers à celui de la Java.

En charge de la programmation culturelle de la Java des Baleines, l'association Label Oyat se réunira le 7 mars en comité de programmation. Pour la première fois, l'association a décidé d'ouvrir ce temps d'échange à tous les habitants du village, mais aussi de l'île de Ré. *« Depuis plusieurs années, nous invitons de manière informelle ceux qui le souhaitent à participer à ce comité, qui nous permet de faire des choix de programmation »*, explique le directeur culturel de l'association, Jonathan Odet. *« Cette année nous décidons d'officialiser la démarche en invitant les habitants de l'île à une réunion publique. »*

Le lundi 7 mars donc, à 18h salle de la Mairie de St-Clément, l'équipe de Label Oyat présentera aux participants des propositions de programmation. Chaque groupe sera étudié sur la base de liens audio ou vidéo à écouter ou regarder, et les participants pourront noter chaque proposition. C'est en faisant des moyennes que le comité de programmation mettra ensuite en place la programmation de la Java.

« L'intérêt de cette démarche est d'associer la population à la vie du lieu », insiste Jonathan Odet. *« De renforcer l'idée que ce lieu est pensé pour être accessible à tous, dédié à l'intérêt général et ancré sur son territoire. Plus généralement, cela permet de rappeler que la Java des Baleines ouvre ses portes depuis sept ans à tous ceux qui souhaitent bénéficier de l'espace pour leurs projets, que ce soient les écoles, les associations, les ONG, etc. »*. Cette réunion sera suivie d'un petit apéro, n'hésitez pas à apporter quelque chose à partager.

AB

VOTRE CONSEILLÈRE EN IMMOBILIER ÎLE DE RÉ
Yannic VERNAZ-FRANCHY
yannic.vernaz-franchy@iadfrance.fr
06 09 88 24 37

EIRL Yannic Vernaz-Franchy mandataire indépendant en immobilier (sans détention de fonds), agent commercial indépendant de la SAS iad France immatriculé au RSAC de La Rochelle sous le n° 435364336. Titulaire de la carte de démarchage immobilier pour le compte de la société I@D France SAS

COMPÉTITION ÉQUESTRE

Le CCE des Ecuries du Moulin Moreau récompensé

Le Concours Complet d'Equitation (CCE) des Écuries du Moulin Moreau s'est vu attribuer une récompense nationale lors de la compétition internationale du Cross Indoor de Saumur.

© Ambregtnphotos

Portant bien son nom, le concours complet d'équitation consiste à enchaîner trois épreuves : le dressage, le cross et le saut d'obstacles.

Samedi 27 janvier 2024, au sein de la prestigieuse école nationale d'équitation de Saumur (Cadre Noir), les Écuries du Moulin Moreau ont reçu le prix du meilleur espoir national CCE décerné par France Complet, mettant ainsi en avant la Région Nouvelle Aquitaine.

Parmi les critères de sélection, citons la qualité d'accueil et d'organisation, la conception des pistes, des tracés et des parcours en saut d'obstacles et cross, la qualité de la logistique de l'équipe organisatrice, la qualité de remise des prix... Cependant, à l'heure où les sports équestres sont sur la sellette, il est important de souligner que la qualité d'accueil des chevaux et le respect de leur bien-être, ainsi que le respect du volet écoresponsable sur un évènementiel faisaient partie des critères.

Ce trophée vient récompenser l'engagement et l'implication de Bénédicte Lavaud et de toute son équipe (salariée, bénévoles, officiels de compétition), qui portent cette manifestation de manière autonome. En effet, chaque année les Ecuries du Moulin Moreau organisent en mars leur concours complet d'équitation, qui est une étape du Circuit régional de Nouvelle Aquitaine, comptant coefficient 2 pour la sélection du Championnat de France.

Evénement dont Bénédicte Lavaud et sa « *petite équipe de bénévoles* » envisagent, « *pourquoi pas d'augmenter la dimension avec l'appui et le soutien des partenaires publics et privés* ».

Le CCE des Ecuries du Moulin Moreau aura lieu cette année les 23 & 24 mars 2024. Déjà ouverts, les engagements seront clos le 18 mars.

Informations recueillies par Nathalie Vauchez

© Ecuries du Moulin Moreau

Le Prix Espoir 2023, une belle consécration pour Bénédicte Lavaud à la tête des Ecuries du Moulin Moreau, qui organisent chaque année en mars ce CCE, étape du Circuit régional.

Écuries du Moulin Moreau
Chemin des Durancières - Route de La Noue - 17630 La Flotte
05 46 09 32 34
www.ecuries-moulin-moreau.com

BILLARD CLUB ROCHELAIS - COMPÉTITION RIVEDOUX-PLAGE

Le billard anglais mis à l'honneur

Le Billard Club Rochelais, institution du billard dans la région depuis 1975, voit sa section billard anglais, ou blackball, monter en flèche depuis quelques années. Pour le plus grand plaisir de la centaine de licenciés, dont plusieurs Rétais.

© Lucile Dron

Stéphane Le Bris, Champion de France et d'Europe de handi-billard blackball a fait le déplacement pour participer à la compétition.

Le billard blackball, une tradition dans la culture anglaise

Le billard blackball, ou billard anglais, nous vient directement des pubs anglais, qui souhaitaient dès les années 80 s'équiper de petits billards aux règles plus simples que les billards américains ou carambole. Ainsi, le blackball est une vraie institution outre Atlantique. « *Les enfants apprennent même à y jouer en cours de sport à l'école !* », s'enthousiasme Hélène Colas, responsable du Billard Club Rochelais, et membre de l'équipe de France de blackball. Depuis quelques années, cette discipline demandant stratégie et précision séduit de plus en plus en France. Ainsi, le Billard Club Rochelais a enregistré l'année dernière la plus grosse progression de France en nombre d'adhérents, sur la section blackball, et fait maintenant partie des dix plus gros clubs français.

Un week-end de compétition à Rivedoux-Plage

Les 2, 3 et 4 février derniers se tenait à la salle des fêtes de Rivedoux-Plage une compétition régionale de blackball. Quatorze billards ont été installés dans la salle des fêtes, pour accueillir la centaine de joueurs venus pour l'occasion. La soirée du vendredi était consacrée à l'initiation, avec des licences découverte femme, homme et jeune à gagner. Le reste du week-end, l'ambiance était beaucoup plus studieuse, puisque les joueurs étaient venus pour décrocher leur qualification pour les championnats de France, en individuel ou en équipe.

Une volonté de mettre en avant le billard au féminin

Pendant les compétitions comme en dehors, le club souhaite cette année mettre en avant le billard au féminin, en réalisant plusieurs opérations tout au long de l'année pour faire découvrir cette discipline aux femmes. Cette démarche s'inscrit notamment dans le cadre de l'opération « sport au féminin », menée par le gouvernement.

Le club souhaite également promouvoir le handi-billard. Pour cela, le club s'est doté d'un billard blackball adapté aux fauteuils roulants, et développera dans les prochaines semaines des animations avec plusieurs associations spécialisées dans le handicap.

Le Billard Club Rochelais propose des initiations et reste ouvert aux inscriptions tout au long de l'année. Les cours sont accessibles dès 8 ans.

Lucile Dron

contact@billardclubrochelais.fr ou **05 46 67 80 90**

BEACH VOLLEY

Une *Ré Beach Académie* pour la rentrée 2024

Dans la continuité de son Pôle Espoirs de beach volley lancé en 2022, le *Ré Beach Club* prépare la première rentrée de la *Ré Beach Académie*, à destination des joueurs souhaitant évoluer en circuit national et international.

© Famille de Kergret

Loïc, Maël et Yann de Kergret (de gauche à droite) préparent la première rentrée de la Ré Beach Académie, dans la continuité du Pôle Espoirs de beach volley lancé en 2022.

Club N° 1 de beach volley français

Depuis 2005, l'ambition du *Ré Beach Club* est d'offrir toute l'année aux jeunes de l'île de Ré l'opportunité de pratiquer un sport accessible, dans une ambiance conviviale et familiale. Fondateurs et entraîneurs du club, Yann, Maël et Loïc de Kergret font progressivement évoluer le *Ré Beach Club* vers la compétition. Triple vainqueur de la Coupe de France féminine des clubs (2023, 2022, 2021) et double médaillé de Coupe de France masculine des clubs (2022, 2021), le Ré Beach Club organisera en juin 2024 sa 16ème édition du *Ré Beach France* (Série1) du 7 au 9 juin et il a candidaté pour l'organisation des phases finales des coupes de France de jeunes en M13, M15 et M18.

Sélection de la *Ré Beach Académie*

Réalisée au cas par cas après rencontre et entretiens avec les candidats, la sélection de la *Ré Beach Académie* s'est adaptée au calendrier de Parcoursup :

- Jusqu'à fin février : dépôt des dossiers de candidature
- Février-mars : rencontres et sélection des candidats
- Avril : dépôt des dossiers universitaires
- Mai : approbation médicale et démarches administratives

Les dossiers de candidature à la *Ré Beach Académie* sont à demander et à renvoyer par email à l'adresse mael@rebeachclub17 avant la fin du mois de février 2024.

La *Beach Académie*, prolongement du Pôle Espoirs

Le *Ré Beach Club* a ouvert en 2022 son Pôle Espoirs de beach volley, en partenariat avec la Fédération Française de Volleyball, formant à la compétition de jeunes athlètes sélectionnés chaque année. Ainsi en 2022/2023, pour la 1ère année, 16 athlètes étaient inscrits, tandis qu'en 2023/2024 ce sont 27 athlètes (collégiens et lycéens) qui sont concernés, de tous horizons : Rétais, Rochelais mais aussi jeunes de La Réunion, de Béziers, Arcachon et Tours...

La *Ré Beach Académie* fera sa première rentrée en septembre 2024, sur les terrains du Ré Beach Stadium (Bois-Plage) et du Beach Indoor Les Salières en cours de construction (lire notre article paru en janvier 2024 : www.realahune.fr/terrains-de-sports-de-sable-couverts-un-espoir-pour-le-college/). Dans le prolongement de son Pôle Espoirs, la *Ré Beach Académie* proposera à des athlètes sélectionnés, actifs ou en études supérieures, une pratique intensive du beach volley (minimum 10h par semaine). Loïc de Kergret et Yannick Bolé feront partie de l'équipe encadrante sportive de l'Académie.

« L'Académie est autant à destination des joueurs souhaitant évoluer en compétitions nationales (France Beach Volley Série 1) qu'en circuits internationaux (WEVZA, World Beach Pro Tour). Nous souhaitons accompagner les athlètes de manière personnalisée dans leurs projets sportifs, en nous adaptant à leurs projets professionnels ou à leurs parcours d'études supérieures. Cela permet également de proposer un cadre de pratique intensive du beach volley aux jeunes du Pôle Espoirs à leur sortie de Pôle » explique Maël de Kergret, coordinatrice de la *Ré Beach Académie* et entraîneuse du *Ré Beach Club*.

La première promotion de la *Ré Beach Académie* sera sélectionnée en février/mars 2024, les candidatures sont à déposer avant fin février (voir encadré).

Informations recueillies par Nathalie Vauchez

Le *Ré Beach Club*

Situés aux abords de la plage des Gollandières du Bois-Plage, les cinq terrains du *Ré Beach Stadium* accueillent aujourd'hui aussi bien les 120 licenciés du *Ré Beach Club*, les collégiens des Salières de la section sportive de beach volley, des joueurs évoluant en circuit national et international ou encore les vacanciers de passage sur l'île lors de stages ou tournois estivaux.

www.rebeachclub/.com
@ReBeachClub17
@rebeachclub

ASSOCIATION

Ile de Ré Palet : la convivialité au programme !

L'association *Amicale Ile de Ré Palet*, créée en 2022, continue à se développer dans la bonne humeur, dans l'objectif de faire découvrir aux Rétais le palet vendéen, un jeu d'adresse très convivial.

Un bilan positif pour l'association

Si, au départ, les membres fondateurs de l'Amicale Ile de Ré Palet ne pratiquaient qu'entre amis, c'est en 2022 qu'ils ont décidés de se regrouper en association, afin de fédérer davantage de membres, et de donner plus de visibilité à la pratique du palet vendéen sur l'île de Ré. Un petit peu plus d'un an plus tard, c'est une vingtaine d'adhérents qui se retrouvent trois fois par semaine, pour pratiquer et partager un moment de convivialité ensemble, dans une ambiance très bon enfant. Rattachée à la Fédération nationale du sport en milieu rural, l'association organise également régulièrement des tournois, ouverts à tous.

Une activité ludique à la portée de tous

Le palet vendéen est un jeu sportif traditionnel, proche de la pétanque. Il se pratique en individuel ou en doublette. Le but du jeu est alors de lancer des palets en fonte sur une plaque en plomb de 45x45 cm, à une distance de 3m80, en tentant de se rapprocher au maximum du « maître », l'équivalent du cochonnet.

© Lucile Dron

L'association recrute de nouveaux joueurs tout au long de l'année.

Ce jeu demande adresse et précision, mais reste très facile à appréhender.

Un espace de jeu à pérenniser

Pour l'instant, l'Amicale Ile de Ré Palet s'est installée sur un boulodrome couvert à Sainte-Marie, mis à sa disposition par Uniré et partagé avec le club de pétanque du village. Cette solution n'est toutefois pas pérenne, puisqu'un projet de construction de logements est prévu pour ce bâtiment dans les prochaines années. Le club cherche donc, dès à présent, une solution sur le long terme.

L'Amicale Ile de Ré Palet organise un tournoi le dimanche 17 mars, ouvert à tous. Inscription conseillée au 06 63 62 95 18. Retrouvez les actualités de l'association sur leur page Facebook : Amicale Ile de Ré Palet

Lucile Dron

HISTOIRE

Fêtes d'Antan dans l'île

Nombreuses dans l'île de Ré au Moyen Age et particulièrement vivaces dans le nord de l'île, les fêtes populaires ont laissé des traces aux temps modernes.

© Collection André Diédrich

Carnaval à La Noue.

A l'occasion du Mardi gras, dernier jour avant la période du Carême, où l'on faisait pénitence pendant 41 jours et s'abstenait de manger gras, on élisait en Poitou-Charentes, le « Roi de la jeunesse » ainsi que sa cour pour une année entière. Durant cette période, le roi et ses disciples portaient des vêtements spécifiques habituellement réservés à la noblesse. Cette royauté temporaire donnait accès à certains droits et avantages, entre autres, le roi traitait directement avec le seigneur des affaires concernant les jeunes. On retrouve dans cette manière d'agir les prémices de ce que l'on découvrira lors des fêtes de Carnaval. Aucun texte n'existe à ce sujet dans l'île à part le journal du notaire Nicolas Herpin, qui décrit la « cérémonie de la royauté du jeu de l'arquebuse » tenue à Saint-Martin le 15 juillet 1601. Jacques Boucard dans sa publication « La vie quotidienne sur Ré à la fin du XVIe siècle au travers du journal de Nicolas Herpin » [1] estime que cette fête n'est pas nouvelle mais qu'elle a dû être interrompue à cause des guerres de Religion et que l'on assiste là à son renouveau. Elle attira beaucoup de monde car elle comportait des tirs d'arquebuse et le notaire estime à environ 600 les personnes venues de La Rochelle et de « la grande terre » (le continent). Herpin mentionne également cette fête l'année suivante, le 23 juin 1602, indiquant que ce fut aussi une très belle fête, avec Isaac Coutent comme roi élu (le même que l'année précédent) et que beaucoup de monde vint encore de La Rochelle. Malheureusement un accident endeuilla les réjouissances « *un des chevaliers ayant rompu la baguette de son arquebuse dans le canon, en tirant le coup, il a tué un homme et en a blessé d'autres, ce qui a beaucoup attristé le roi et son royaume.* » [1]

Un rite d'initiation

Dans le Centre-Ouest, cette « cérémonie de la royauté du jeu de l'arquebuse » portait le nom de bachellerie et ses participants de bacheliers. Ce terme, si l'on en croit Herpin, ne semble pas avoir été utilisé sur l'île. Il s'agissait généralement d'une institution masculine dans laquelle on entrait aux environs de13 ans. La sortie était liée au mariage ou à la naissance du premier enfant qui signifiait la rupture avec le groupe de jeunesse et s'accompagnait le plus souvent d'une redevance du seigneur. La fête de la royauté du jeu de l'arquebuse comportait de multiples signes de compétition et d'adresse, comme ici l'arquebuse. On peut imaginer qu'il s'agissait d'une forme de distraction de la jeunesse, mais c'était « *avant tout un rite d'initiation pour les jeunes gens et un rite de passage pour les nouveaux mariés, structurant la société par classe d'âge* ».[1]

© Collection André Diédrich

Carnaval à La Couarde.

Les manifestations de Mardi gras dans l'île

Après la Révolution, on ne trouve plus trace de ces cérémonies. En revanche, Mardi Gras dont les réjouissances durent une semaine avec une reine élue pour la durée des festivités, s'installe. Durant ce laps de temps la jeunesse avait le droit de faire toutes les bêtises qui lui passaient par la tête. Il n'était pas rare de voir des cheminées obstruées et des maisons enfumées, ou bien des volets décrochés et emmenés loin de leur lieu d'origine. Ces journées étaient souvent alcoolisées, ceci expliquant cela ! Mardi gras se terminait par une grande fête au cours de laquelle tous les interdits étaient transgressés et les déguisements abolissaient les barrières sociales. Des défilés de chars avaient lieu. Leur décoration réalisée à l'avance occupait les soirées d'hiver dans les villages. Les thèmes choisis n'étaient pas anodins et se référaient souvent à l'organisation sociale du village, jouant parfois les redresseurs de torts pour faire rentrer dans le droit chemin ceux qui s'en étaient écartés. Filles engrossées, conjoints adultères se trouvaient ainsi cloués au pilori et obligés de réparer leurs fautes.

Puis à partir de 1870, les fêtes de Carnaval et du Mardi gras vont perdre de leur importance. En particulier dans le sud de l'île, mais il existait toujours un char de Sainte-Marie/La Noue dans le défilé de la Grande cavalcade de La Rochelle. Cette tradition va cependant rester tenace dans le nord de l'île, à Ars en particulier, où elle est ancrée dans l'histoire du village ainsi qu'à Saint-Clément.

© Collection André Diédrich

Cavalcade au Bois.

© Collection Jacques Boucard

Char cavalcade Sainte-Marie.

Daniel Massé se souvient encore des joyeuses fêtes que ses parents, les propriétaires du restaurant La Chat Botté, animaient à Saint-Clément au moment de Mardi gras. C'était une occasion pour tout le village de festoyer et de s'amuser au bal costumé et masqué qui pouvait attirer jusqu'à 400 personnes et parfois plus.

Catherine Bréjat

1) Communication de Jacques Boucard parue dans Les archives historiques de la Saintonge et L'Aunis (tome LXVII) en juin 2017.

Suivez l'actualité de l'île de Ré sur **realahune.fr**

CONFÉRENCE

Fraude sur les droits du sel à Ré aux XVIIe et XVIIIe siècles

Le thème de la conférence de Jacques Boucard, jeudi 25 janvier au musée Ernest Cognacq portait sur la fraude des droits du sel à régler par les producteurs[1] sur le territoire national et à l'exportation et l'importance qu'elle revêtit au fil des siècles.

© Collection Jacques Boucard

Transport du sel dans l'île.

Stratégiquement, l'île a toujours été la tête de pont défendant La Rochelle ainsi que les territoires se regroupant derrière elle. Si bien que le pouvoir royal et les seigneurs lui ont toujours accordé des privilèges que les Rétais devaient parfois défendre becs et ongles ! Ces avantages qui se traduisaient en baisse ou disparition des taxes existantes eurent une influence décisive sur la richesse matérielle de l'île qui permettra l'émergence d'une importante population marchande. Mais la situation sera toujours précaire et à chaque fois que les caisses du royaume étaient vides, les Rétais devront se battre pour garder la situation en l'état.

Pendant sept cents ans, du XIIe au XIXe siècles, l'île de Ré a été l'île du vin et du sel. C'est dire l'importance de cette dernière denrée pour l'économie et à chaque fois que des contraintes interviendront pour réduire les profits et entraver la libre circulation de cette marchandise, les marchands tenteront d'y échapper par la fraude.

Le fameux « droit de Brouage » instauré au XVIIe dès qu'un propriétaire transportait son sel à plus d'une lieue ne cessera d'aller en augmentant. Pour percevoir ce droit qui tirait son importance des volumes exportés, toute une organisation sera mise sur pied à laquelle les producteurs feront face en élaborant un système pour y échapper ! Au fil du temps, ce droit sur le sel ne fera qu'augmenter, d'autres viendront se greffer titillant d'autant plus l'imagination des Rétais pour passer au travers des gouttes comme l'expliqua Jacques Boucard : « *Dans l'éternel lutte entre le contrôleur et le fraudeur, la victoire appartient à celui qui a les moyens d'acheter son adversaire* ». Les essais d'évaluation donnèrent pour le XVIIIe siècle, un volume de fraude de 25% à 30%. Le conférencier détailla les moyens mis en place pour évaluer la fraude, la comparaison en l'occurrence de deux bases de données : le programme ANR PORTIC analysa les expéditions à partir des ports rétais et par ailleurs le trafic avec la Baltique fut étudié sur les bases de données du Sund. Au XIXe, la douane prendra des mesures pour éradiquer la fraude. L'abolition des droits sur le sel en 1946 réglera le problème définitivement !

Catherine Bréjat

1 - Cette conférence fait suite à une publication de Jacques Boucard en 2022 dans la Revue de la Saintonge et de l'Aunis.

LE BOIS-PLAGE

Portage de livre

Des difficultés pour vous déplacer ? Avec la bibliothèque municipale du Bois-Plage, un volontaire du service civique vous apporte des livres, à votre domicile. Ce service comprend tout ce qui peut être emprunté à la bibliothèque.

Pour vous inscrire il vous suffit de contacter la bibliothèque municipale. Ce service gratuit est exclusivement réservé aux adhérents de la bibliothèque municipale du Bois-Plage-en-Ré.

Mes services Mes artisans

TAPISSIER - DÉCORATEUR : rideaux, sièges...

DE CRIN EN LIN
Annabelle DELVIGNE
11 ZAC des Clémorinants
17740 SAINTE-MARIE DE RÉ
decrinenlin@gmail.com
decrinenlin
07 49 07 46 42

CHANTIER - PEINTURE - FAÇADE - DECORATION

ÉTAT D'ESPRIT
L'atelier-magasin
14 avenue du Mail
17670 LA COUARDE-SUR-MER
atelier@etats-desprit.fr
www.etats-desprit.fr
05 46 41 83 15

PLOMBIER - CHAUFFAGISTE

Maxime ROBLIN
PLOMBIER - CHAUFFAGISTE
Plomberie, Chauffage
Installation Sanitaire
Rénovation
Dépannage, Ramonage

MAXIME ROBLIN
189 rue Gros Jonc
17580 BOIS-PLAGE EN RÉ
maximeroblin@sfr.fr
06 07 35 70 16

CHAUFFAGE, FROID ET CLIMATISATION

DELTA THETA
11 ZAC des Clémorinants
17740 SAINTE-MARIE DE RÉ
delta.theta@orange.fr
05 46 43 91 14

INFORMATIQUE CONSEIL VENTE MAINTENANCE

Interface IP

INTERFACE IP
ZA la Croix Michaud
17630 LA FLOTTE
interfaceip@gmail.com
www.interfaceip.fr
05 46 66 05 29

BLANCHISSERIE / PRESSING

• Vos blanchisseries ouvertes à l'année sur l'île de Ré •

Sapoline

SAPOLINE blanchisserie
10 rue des Sablins - La Croix Michaud
17630 LA FLOTTE EN RÉ
09 78 80 40 74

Place d'Antioche
17740 SAINTE-MARIE DE RÉ
05 46 37 66 73

FLEURISTE

FLEURS D'ACANTHE

FLEURS D'ACANTHE
22 av. Charles de Gaulle
Les Salières Ouest
17410 ST-MARTIN DE RÉ
05 46 09 21 87

Forum de l'emploi saisonnier de l'île de Ré

22 FÉVRIER De 13h à 17h30

St-Martin-de-Ré
Complexe sportif Marcel Gaillard

Navette gratuite

www.cdciledere.fr

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

France Travail

Ile de Ré
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES